

APPRENTI' GUIDE 2012

GUIDE DE L'APPRENTISSAGE ■■■■

Pour tout savoir sur les formations,
du CAP au diplôme d'Ingénieur



Région



Centre

Plus qu'une Région
une chance pour l'éducation



ÉDITO ●

Dans cette période de difficultés et de mutations économiques profondes, il importe de conforter notre économie, de favoriser l'innovation afin de créer de l'activité et des emplois. Ceci suppose d'améliorer en permanence la qualification de celles et ceux qui habitent notre territoire pour leur permettre de s'intégrer au marché du travail.

Pour y parvenir, il existe plusieurs voies très complémentaires : l'enseignement secondaire et supérieur bien sûr, mais également l'apprentissage et la formation tout au long de la vie. Assurer à tous les jeunes, en région Centre, la formation la plus adaptée est une priorité à laquelle concourt activement l'apprentissage. En associant étroitement le monde de la formation et le monde de l'entreprise au bénéfice de la formation professionnelle des jeunes, l'apprentissage est une voie de formation reconnue et appréciée.

Isabelle GAUDRON,
1^{er} vice-Présidente de la Région Centre
déléguée à l'Apprentissage et à la
Formation Professionnelle

Dans le cadre de sa politique d'égalité des chances, la Région Centre s'attache depuis plusieurs années à faire de l'apprentissage une voie de formation ouverte au plus grand nombre de jeunes. Cette politique permet aujourd'hui à 20 000 jeunes hommes et femmes d'accéder à un diplôme de l'enseignement technologique ou professionnel, CAP, BTS, licence professionnelle et diplôme d'ingénieur en bénéficiant d'un parcours de formation adapté à leurs besoins.

La Région apporte également aux 12 000 employeurs des apprentis des moyens importants pour soutenir et accompagner leurs efforts de formation en direction de ces derniers.

Nous souhaitons que toutes les informations utiles contenues dans ce guide favorise votre accès à l'apprentissage, à la formation et bien sûr à l'emploi, dans les meilleures conditions possibles.

François BONNEAU,
Président de la Région Centre

SOMMAIRE ●

JE VEUX ENTREPRENDRE UN APPRENTISSAGE...

L'apprentissage, qu'est-ce que c'est ?

Qui peut entrer en apprentissage? Et à quel âge ?

L'apprentissage au féminin

L'apprentissage et le handicap

Comment choisir un métier et un parcours professionnel ?

Comment trouver une entreprise et un maître d'apprentissage ?

Qui peut m'aider dans ma démarche ?

Qu'est-ce qu'un maître d'apprentissage ?

Quels sont les avantages financiers pour l'entreprise qui m'accueille ?

Le contrat d'apprentissage : ses droits et ses obligations

Quelle est la durée du contrat d'apprentissage ?

Comment résilier le contrat d'apprentissage ?

Qui assure les frais de formation de l'apprenti ?

À quelle rémunération ai-je droit ?

Quelles aides spécifiques pour l'apprenti handicapé ?

Quel est le temps de travail dans l'entreprise ?

Quels sont mes avantages sociaux ?

Que faire en cas de difficultés ?

Et après le contrat d'apprentissage ?

En région Centre, l'égalité des chances, ça se partage !

LES NIVEAUX DE FORMATION

LISTE DES MÉTIERS ET FORMATIONS PRÉPARÉES EN RÉGION CENTRE

LISTE DES CFA ET SECTIONS D'APPRENTISSAGE EN RÉGION CENTRE

LISTE DES ESPACES DE MÉDIATION DANS LES CFA DE LA RÉGION CENTRE

LES ADRESSES UTILES

Les Points d'Accueil, d'Information et d'Orientation

Les Chambres Consulaires par département

Les services de l'État par département

Les contacts de la région Centre



JE VEUX ENTREPRENDRE UN APPRENTISSAGE...

L'apprentissage, qu'est-ce que c'est ?

Une formation complète à un métier qui comprend **un enseignement théorique** en Centre de Formation d'Apprentis (CFA), **et une formation pratique au sein d'une entreprise privée ou publique.**

Un véritable tremplin pour décrocher un emploi.

En choisissant d'entrer en apprentissage, vous allez acquérir une première expérience professionnelle, mais aussi découvrir le monde de l'entreprise, signer un contrat de travail et toucher un salaire.

300 diplômes et presque... tous les métiers.

Quel que soit votre niveau scolaire, l'apprentissage vous donne accès à la préparation de près de 300 diplômes professionnels ou technologiques du CAP au diplôme d'ingénieur (Bac +5). Vous pouvez envisager une très grande diversité **de métiers dans de nombreux secteurs d'activité profession-**

nels comme l'informatique, la conception-multimédia, l'alimentation, l'hôtellerie, le bâtiment, la coiffure, la comptabilité...

Toutefois, certaines professions du secteur médical et paramédical (médecin, pharmacien, dentiste...) ne sont pas accessibles par cette voie, ainsi que la plupart des professions libérales (avocat, notaire...) ou les métiers de la fonction publique (armée, police, Éducation nationale...), pour lesquels il faut passer un concours.

Les adresses des structures d'accueil, d'information et d'orientation sont disponibles sur www.etoile.regrocentre.fr et p. 58 du guide.

À tout moment de votre parcours de formation, il vous est possible de changer d'orientation, de vous spécialiser, de conclure un contrat d'apprentissage ou, encore de revenir vers des études scolaires, universitaires.

Qui peut entrer en apprentissage? Et à quel âge ?

L'apprentissage est une voie ouverte à toutes et tous, et quel que soit le métier que vous avez envisagé. La condition indispensable est d'avoir entre 16 et 25 ans. Toutefois, il est possible d'obtenir une dérogation dans certaines situations. Par exemple :

- **Si vous avez 15 ans** en fin de classe de troisième, vous pouvez obtenir une dispense de scolarité obligatoire pour entrer en apprentissage. (Renseignez-vous auprès du Rectorat de l'Académie d'Orléans-Tours).
- **Si vous avez entre 25 et 30 ans** vous pouvez suivre une formation par apprentissage
- **Poursuivre une première formation** débutée par un premier contrat d'apprentissage et pour préparer un diplôme supérieur à celui précédemment obtenu.
- **Si votre premier contrat d'apprenti a été rompu** pour des causes indépendantes de votre volonté (inaptitude physique et temporaire, cessation d'activité de l'employeur, faute de l'employeur ou manquements répétés à ses obligations).
- **Si vous êtes reconnu comme travailleur handicapé** par la Commission des Droits et de l'Autonomie des Personnes Handicapées (CDAPH), il n'y a pas de limite d'âge pour suivre une formation en apprentissage.

Celle-ci sera aménagée tant dans sa durée que dans son déroulement. Une aide financière peut vous être accordée par l'AGEFIP.

- **Vous avez au-delà de 30 ans... et un projet de création ou de reprise d'entreprise**, qui nécessite l'obtention du diplôme ou du titre, préparé. Dans ce cas, il n'y a pas de limite d'âge à la signature de votre contrat d'apprentissage. Cependant, cette dérogation est soumise à l'évolution des textes en vigueur.
- **Le pré-apprentissage en CFA.** À 15 ans, en fin de classe de 5^e ou 4^e vous avez la possibilité d'intégrer une Classe Préparatoire à l'Apprentissage afin de vous initier à un métier. Pendant un an, vous vous formez en alternance au rythme d'une semaine en CFA pour l'enseignement général et une semaine à niveau en cas de difficultés scolaires, et une semaine chez un maître de stage en entreprise. **En transition entre la scolarité à temps plein et l'apprentissage**, vous restez toujours sous statut scolaire (vacances, ramassage scolaire...). De plus, vous pouvez bénéficier d'aides allouées par la Région Centre, de tarifs préférentiels pour **l'hébergement et la restauration** lors de votre formation au C.F.A.

L'apprentissage au féminin

L'apprentissage concerne aussi bien les filles que les garçons. La Région Centre, soutenue par l'Europe, l'État et les branches professionnelles, développe l'apprentissage au féminin dans tous les métiers. Elle entend privilégier tous les projets favorisant l'égalité des chances

entre les femmes et les hommes et contribuer ainsi à renforcer la mixité des emplois.

La Région soutient financièrement les entreprises qui recrutent des jeunes filles dans des métiers traditionnellement masculins.

L'apprentissage et le handicap

Toute personne reconnue handicapée par la Commission des Droits et de l'Autonomie des Personnes Handicapées (CDAPH) peut suivre une formation en apprentissage. Son contrat d'apprentissage sera alors aménagé tant dans sa durée que dans son déroulement. Les CDAPH siègent dans les Maisons des Droits et de l'Autonomie des Personnes Handicapées (MDPH), structures départementales.

L'apprenti bénéficiera de mesures d'adaptation et d'aménagements particuliers. Une aide financière pourra lui être accordée par l'AGEFIPH.

- **L'employeur percevra des primes spécifiques lorsqu'il forme un apprenti handicapé (cf. p. 14).**

Qu'est-ce qu'une MDPH ?

Où les trouver et comment m'y rendre ?

Retrouvez ces Informations sur www.handicap.gouv.fr

Un exemple d'accompagnement vers l'insertion de public handicapé : **le Centre de Formation d'Apprentis Spécialisé du CREAI** (Centre Régional pour l'Enfance et l'Adolescence Inadaptées) qui accueille chaque année plus de 200 jeunes handicapés.

Outre les formations indiquées dans le guide, le CFAS du CREAI est susceptible de vous accompagner dans la préparation de toute formation de niveau 5 (CAP) ou Bac Pro 3 ans par la voie de l'apprentissage.

Le CFA Spécialisé du CREAI vous accompagnera dans toutes vos démarches.

Comment choisir un métier et un parcours professionnel ?

Vous ne savez pas vers quoi ou comment vous orienter. Prenez donc conseil auprès **des professionnels de l'information et de l'orientation de la région Centre**. Présents dans chaque département, ils peuvent vous aider dans toutes vos démarches: définir un projet, choisir une formation, chercher une entreprise...

Vous pouvez les rencontrer dans:

- les Centres d'Aide à la Décision (CAD),
- les Points apprentissage,
- les Missions Locales (ML) et les Permanences d'Accueil, d'Information et d'Orientation (PAIO),

- les Centres d'Information Jeunesse (CIJ),
- les Centres d'Information et d'Orientation (CIO),
- le Pôle Emploi.

Informez-vous aussi lors des portes ouvertes organisées par les Centres de Formation d'Apprentis et les Sections d'Apprentissage.

Les adresses de ces structures, les dates des portes ouvertes sont disponibles sur www.etoile.regioncentre.fr et p.51 du guide. L'offre de formation est disponible sur www.alfacentre.org et p. 23 du guide.

Comment trouver une entreprise et un maître d'apprentissage ?

La démarche s'assimile à une véritable recherche d'emploi.

C'est pourquoi il est important de lister les entreprises susceptibles de répondre au mieux à votre demande d'apprentissage avant toute démarche. Pour obtenir des adresses d'artisans, de commerçants, d'agriculteurs, de PME-PMI ou d'entreprises recevant habituellement des apprentis, vous pouvez :

- vous rapprocher de votre **Centre de Formation d'Apprentis, Unité de Formation par Apprentissage ou Section d'Apprentissage** ;
- vous adresser aux Centres d'Aide à la Décision. Dans ce cadre, un site Internet, réalisé sous la forme d'une bourse régionale en ligne dédiée aux contrats en alternance, a été développé à l'initiative des Chambres de métiers et de l'Artisanat de la région ; il s'agit de www.centre-alternance.fr ;
- vous adresser aux **Points Apprentissage** ;

- vous rendre à l'agence du **Pôle Emploi** le plus proche pour y trouver des offres d'emploi dont certaines pour des contrats d'apprentissage ou pour consulter les annuaires professionnels ;
- **consulter des sites** comme www.fichentreprise.com qui recense les entreprises inscrites dans les registres des Chambres de Commerce et d'Industrie de la région... ;
- contacter le réseau des **Missions Locales et des Permanences d'Accueil, d'Information et d'Orientation (PAIO)**. Ces structures ont en effet pour mission d'aider les jeunes de 16 à 25 ans dans leur insertion sociale et professionnelle.

Le meilleur atout reste le contact direct avec les employeurs et la candidature spontanée. L'expérience prouve, en effet, que c'est par le biais des démarches personnelles que l'on trouve le plus souvent son maître d'apprentissage.

Qui peut m'aider dans ma recherche ?

Votre CFA peut vous communiquer des adresses d'artisans, de commerçants, d'agriculteurs, ou d'entreprises recevant habituellement des apprentis. Vous pouvez aussi vous adresser aux **Centres d'Aide à la Décision**, vous rendre à l'agence du **Pôle Emploi la plus proche de chez vous** pour y trouver des offres ou pour consulter les annuaires professionnels. N'hésitez surtout pas à contacter les **Points Apprentissage**, le réseau des **Missions Locales et des Permanences d'Accueil, d'Information et d'Orientation (PAIO)**.

Toutes ces structures ont en effet pour mission d'aider les jeunes de 16 à 25 ans dans leur insertion sociale et professionnelle.

Les sites à consulter :

- La bourse régionale en ligne dédiée aux contrats en alternance sur www.centre-alternance.fr (un site développé à l'initiative des Chambres de Métiers et de l'Artisanat).
- www.fichentreprise.com qui recense les entreprises inscrites dans les registres des Chambres de Commerce et d'Industrie de la région.

Qu'est-ce qu'un maître d'apprentissage ?

C'est le responsable de votre formation pratique au sein de l'entreprise. Ce tuteur professionnel peut être le chef d'entreprise ou un de ses salariés. Il est en relation avec le CFA qui assure le suivi de votre parcours de formation. Sa mission est de vous transmettre le savoir-faire et les compétences profession-

nelles nécessaires à l'obtention du diplôme que vous préparez. Enfin, il ne doit accompagner que deux apprentis maximum et répondre à certaines obligations : avoir un diplôme équivalent à celui que vous préparez et 3 ans d'expérience (ou justifier de 5 ans d'expérience).

Quels sont les avantages financiers pour l'entreprise qui m'accueille?

En vous embauchant comme apprenti, votre entreprise va pouvoir bénéficier, sous certaines conditions, de nombreuses aides cumulables.

- **Le crédit d'impôt Apprentissage (État)**, soit 1600 € par an et par apprenti embauché. Et jusqu'à 2200 € si vous êtes dans le cadre d'un «accompagnement personnalisé», si vous êtes un apprenti reconnu travailleur handicapé.
- **L'exonération de charges salariales et patronales** suivant la taille de l'entreprise. Renseignements auprès de la Chambre consulaire de votre département.
- **L'indemnité Compensatrice Forfaitaire** est versée chaque année par la Région pour accompagner l'effort de formation des entreprises. Le montant de base de l'ICF s'établit à 1000 € par apprenti formé et peut être majoré de 1200 à 500 € en fonction de la situation de l'entreprise de l'apprenti ou de la formation préparée.

Ce sont 34 millions d'euros que la Région consacre annuellement aux aides pour les entreprises.

Retrouvez toutes ces informations et des exemples d'aides sur www.regioncentre.fr rubrique «Apprentissage».

- **Les aides spécifiques pour la formation de public handicapé**

En plus des aides accordées dans le cadre de tout contrat d'apprentissage, il est prévu :

- une prime de l'État d'un montant total de 520 fois le SMIC horaire brut, versée en deux fois, à l'issue de la 1^{re} et de la 2^e année d'apprentissage ;
- des aides de l'AGEFIPH : soit une subvention de 3050 € par année d'apprentissage ;
- ainsi que des aides à la formation du tuteur, à l'accessibilité des lieux de travail, à l'aménagement des situations de travail...

À l'issue du contrat d'apprentissage, l'employeur qui conclut avec vous un contrat à durée indéterminée ou déterminée d'au moins 12 mois, peut bénéficier d'une prime d'insertion de 1600 € versée par l'AGEFIPH.

Le contrat d'apprentissage : ses droits et ses obligations

Après avoir trouvé l'entreprise qui va vous accueillir, vous allez devoir signer un contrat d'apprentissage pour une durée déterminée avec votre employeur. Si vous êtes mineur, c'est votre représentant légal qui doit donner son accord.

Ce véritable contrat de travail est établi sur un formulaire pré-imprimé qui a été visé par le ministère du travail. Une fois signé par les parties concernées, votre contrat d'apprentissage est ensuite adressé pour enregistrement soit à la Chambre de Commerce et d'Industrie, soit à la Chambre de Métiers et de l'Artisanat, soit à la Chambre d'Agriculture. Vous le recevrez ensuite personnellement.

Avant votre embauche, vous devrez passer une visite médicale auprès de la médecine du travail. L'avis du médecin est joint au contrat d'apprentissage lors de son enregistrement. Cet avis doit préciser les éventuelles autorisations pour les mineurs d'effectuer des heures supplémentaires, d'utiliser des machines dangereuses et des produits nocifs. Enfin, le contrat d'apprentissage est visé par **l'administration chargée du contrôle de l'application de la législation du travail et des lois sociales** (DDTEFP, inspection du travail et de la protection sociale agricole, inspection du travail, des transports, inspection de la jeunesse et des sports).

Les droits et les obligations liés au contrat d'apprentissage

Comme tout contrat de travail, le contrat d'apprentissage crée des devoirs et des obligations pour les signataires.

L'apprenti s'engage à :

- Respecter les horaires du contrat ;
- Travailler pour l'employeur ;
- Suivre la formation au C.F.A. et en entreprise ;
- Respecter le règlement intérieur du C.F.A. et de l'entreprise ;
- Se présenter à l'examen du diplôme prévu au contrat d'apprentissage.

L'employeur s'engage à :

- Respecter les horaires du contrat ;
- Verser un salaire à l'apprenti ;
- Confier à l'apprenti des missions en lien avec le diplôme préparé ;
- Inscire l'apprenti dans le C.F.A. dispensant la formation et lui permettre de suivre les enseignements dispensés par celui-ci ;
- Assurer à l'apprenti une formation professionnelle et pratique ;
- Prendre part aux actions de coordination avec le C.F.A. ;
- Inscire l'apprenti à l'examen.

Le Centre de Formation d'Apprentis s'engage à :

- Dispenser une formation générale, technologique et pratique, qui complète la formation reçue en entreprise et qui s'articule avec elle ;
- Définir les objectifs de la formation et organiser les journées d'information ou de formation pour les maîtres d'apprentissage ;
- Assurer le suivi du parcours de formation de l'apprenti en lien avec l'entreprise et à mettre à la disposition du maître d'apprentissage les documents pédagogiques dont il peut avoir besoin.

Quelle est la durée du contrat d'apprentissage ?

Elle est **généralement de 2 ans** mais elle peut varier de **1 à 3 ans** en fonction du type de profession et de la qualification préparée. Elle peut également être réduite ou allongée dans les cas suivants :

<p>Diminution sur demande si le contrat initial est de 2 ans, la durée peut varier de 6 mois à 1 an, quand la formation a pour objet l'acquisition d'un diplôme ou titre :</p> <ul style="list-style-type: none"> • de même niveau et en rapport avec un diplôme ou titre obtenu dans le cadre d'un précédent contrat. • de niveau inférieur à un diplôme ou titre déjà obtenu, • dont une partie a été obtenue par la VAE, • dont la préparation a été commencée sous un autre statut. 	<p>Diminution sur demande pour passer de 2 ans à 1 an pour tenir compte du niveau initial de compétence de l'apprenti.</p> <p>Diminution de droit pour passer de 2 ans à 1 an pour les personnes qui ont bénéficié d'une formation pendant 1 an au moins à temps complet sous statut scolaire ou par contrat de professionnalisation et qui entrent en apprentissage pour achever cette formation.</p> <p>Réduction du contrat d'1 an sur demande pour les personnes :</p> <ul style="list-style-type: none"> • ayant effectué un stage de formation professionnelle conventionné en vue d'acquérir une qualification, • déjà titulaires d'un diplôme ou titre de niveau supérieur à celui qu'elles souhaitent préparer, • déjà titulaires d'un diplôme ou titre qui désirent préparer une qualification de même niveau, lorsque la nouvelle qualification est en rapport direct avec celle du 1^{er} diplôme ou titre. 	1 an
<p>Augmentation possible pour passer de 2 ans à 3 ans pour tenir compte du niveau initial de compétence de l'apprenti.</p>		3 ans
<p>Si l'apprenti est reconnu handicapé.</p>		4 ans

• En cas d'échec à l'examen

Vous avez la possibilité de **prolonger votre contrat d'une année au plus**. Soit avec le même employeur, soit en concluant un nouveau contrat avec un autre employeur.

• En cas d'absence pour raison de santé

Le contrat peut être prolongé jusqu'à la session suivante si le directeur du C.F.A. estime que votre préparation a été insuffisante pour vous permettre de vous présenter à l'examen.

• Combien de temps dure la période d'essai ?

Votre contrat comporte une période d'essai de deux mois, pendant laquelle le contrat peut être rompu sans préavis, ni formalités

particulières par l'employeur, vous-même ou votre représentant légal. Cette période débute à compter de la date effective du contrat inscrite sur celui-ci. Cette date peut être différente de la date de signature du contrat.

Si au terme de votre contrat, vous signez un **contrat à durée indéterminée** avec la même entreprise, **aucune période d'essai** ne peut vous être imposée, sauf dispositions conventionnelles contraires.

En outre, la durée du contrat d'apprentissage sera prise en compte pour le calcul de votre rémunération et de votre ancienneté.

Comment résilier le contrat d'apprentissage ?

Au-delà de la période d'essai, le contrat se poursuit jusqu'à son terme sauf dans les cas suivants :

- Résiliation du contrat d'apprentissage à votre seule initiative en cas d'obtention du diplôme ou du titre préparé ;
- Résiliation d'un commun accord ;

- Jugement du Conseil de Prud'hommes en cas de faute grave ou de manquements répétés de l'une des parties à ses obligations ;
- Inaptitude de l'apprenti à exercer le métier choisi.

Un document type de résiliation doit être rempli et enregistré par les services compétents en cas de rupture.

Qui assure les frais de formation de l'apprenti ?

La formation au C.F.A. est gratuite pour l'apprenti (en dehors du transport, de l'hébergement et de la restauration qui seront abordés plus loin dans le guide). Son coût est d'environ 3 530 € par jeune formé. Il est pris en charge en grande partie par la Région Centre à hauteur de 56 M d'€ sur 70,5 M d'€ pour l'année 2012, mais aussi par la taxe d'apprentissage versée par les entreprises.

Des financements complémentaires sont apportés par l'Union européenne et l'État.

Il peut rester à votre charge les éventuels frais d'inscription et l'achat de petits matériels et fournitures scolaires et professionnels.

Se renseigner auprès du C.F.A. pour connaître le montant des frais éventuels.

A quelle rémunération ai-je droit ?

Votre nouveau statut de salarié vous permet de recevoir une rémunération, déterminée par un pourcentage du Salaire Minimum Interprofessionnel de Croissance (SMIC*).

Celui-ci est **calculé en fonction de votre âge et de votre ancienneté** dans le contrat d'apprentissage et sous réserve de dispositions contractuelles plus favorables.

Année d'apprentissage	Âge de l'apprenti		
	Jusqu'à 17 ans inclus	De 18 à 20 ans inclus	De 21 ans et plus
1 ^{re} année	25 % (349,59 €)	41 % (573,33 €)	53 % (741,13 €)
2 ^e année	37 % (517,39 €)	49 % (685,20 €)	61 % (853 €)
3 ^e année	53 % (741,13 €)	65 % (908,40 €)	78 % (1090,72 €)

*Les conventions ou accords collectifs de branches ou d'entreprises peuvent fixer des rémunérations minimales plus élevées.

Au 1^{er} janvier 2012, le SMIC horaire brut s'élève à 9,22 €, soit 1398,37 € mensuels sur la base de la durée légale de 35 heures hebdomadaires.

- **À quelle rémunération ai-je droit, si je passe d'une tranche d'âge à une autre ?**

Lorsque vous atteignez l'âge de 18 ou de 21 ans, le taux de rémunération change le pre-

mier jour du mois qui suit votre anniversaire.

- **Et dans le secteur public ?**

Si vous êtes accueillis dans une entreprise du secteur public (administrations de l'État, Mairies, Conseils généraux, établissements hospitaliers, Chambres Consulaires, etc.), votre rémunération est augmentée de **10 %**

pour la préparation des diplômes de **niveau IV** (BAC PRO - BREVET PROFESSIONNEL...) et de **20 %** pour la préparation des diplômes de **niveau III** (BTS - DUT...).

• **Si je signe un nouveau contrat ?**

Avec **le même employeur**, votre rémunération est **au moins égale ou supérieure** (voir tableau ci-dessus) à celle que vous perceviez ; lorsque ce **nouveau contrat** est conclu avec **un autre employeur**, votre rémunération est au moins **égale à la rémunération minimale à laquelle vous pouviez prétendre lors de la dernière année du contrat précédent**, sauf lorsque l'application des rémunérations en fonction de votre âge est plus favorable.

• **Et si j'échoue à l'examen ?**

Le contrat d'apprentissage peut être prolongé d'un an, soit par la reconduction du contrat initial, soit par la conclusion d'un nouveau contrat d'apprentissage avec un nouvel employeur.

Vous percevrez alors la même rémunération que celle perçue au cours de l'année précédant la prolongation de l'apprentissage.

• **Et si la durée de mon contrat est modifiée ?**

En cas de modification de durée pour tenir compte de votre niveau initial de compétence : vous bénéficiez d'une rémunération correspondant à une 2^e année d'apprentissage, si votre stage passe de 2 ans à 1 an.

Lors de la prolongation de votre contrat à 3 ans, vous avez droit à une rémunération équivalente à une 3^e année.

Vous êtes **déjà titulaire d'un diplôme ou titre homologué de niveau supérieur** à celui que vous souhaitez préparer : vous êtes considéré comme ayant effectué une 1^{re} année d'apprentissage.

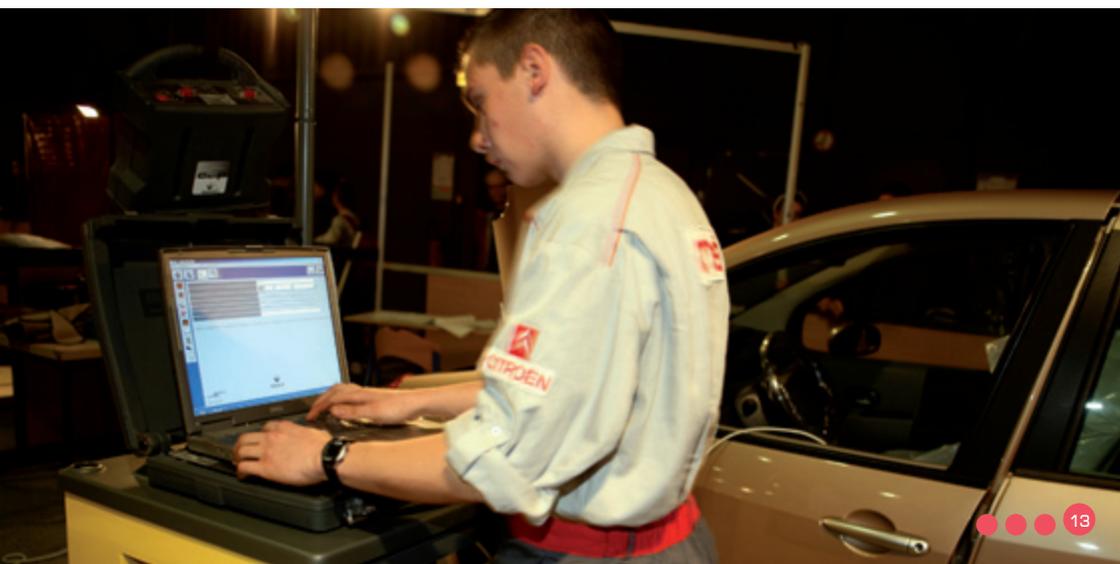
Votre **rémunération** doit alors être au moins égale à celle qui correspond à une **2^e année d'apprentissage**.

Si vous êtes déjà titulaire d'un diplôme ou titre homologué et que vous désirez **préparer une qualification de même niveau** en rapport direct avec celle que vous avez déjà obtenue : la **rémunération** doit être égale à celle qui correspond à la dernière année de la formation majorée de 15 points. Cette majoration s'applique éventuellement à la rémunération conventionnelle.

• **Exonérations liées au salaire**

Votre salaire d'apprenti est exonéré des cotisations sociales, de la Contribution au Remboursement de la Dette Sociale (CRDS) et de la Contribution Sociale Généralisée (CSG).

À savoir : les revenus de l'apprenti ne sont pas soumis à l'impôt sur le revenu dans la limite du SMIC annuel. Cela s'applique également au foyer fiscal des parents si l'apprenti y est rattaché.



Quelles aides spécifiques pour l'apprenti handicapé ?

L'AGEFIPH peut accorder au jeune apprenti :

- une subvention de 1525 €, si le contrat est d'au moins un an ;

- une prise en charge des frais liés à la compensation du handicap.

Se renseigner auprès de l'AGEFIPH www.agefrph.fr

Quel est le temps de travail dans l'entreprise ?

À 18 ans et plus, vous êtes soumis aux mêmes règles que les autres salariés de l'entreprise. Le temps que vous consacrez aux enseignements en C.F.A., est compris dans votre temps de travail (35h/semaine) sauf s'il s'agit de modules complémentaires librement choisis et acceptés par le C.F.A.

Par contre, si vous avez moins de 18 ans, vous ne pouvez pas travailler :

- plus de 8 heures par jour (à titre exceptionnel, des dérogations peuvent être accordées dans la limite de 5 heures par semaine, par l'inspecteur du travail après avis conforme du médecin du travail) ;
- plus de 4h30 consécutives (au terme desquelles vous devez bénéficier d'une pause de 30 minutes consécutives) ;
- plus que la durée légale du travail, vous ne pouvez donc pas effectuer d'heures supplémentaires (sauf dérogation de l'inspecteur du Travail dans les conditions précisées ci-dessus).

En outre, 2 jours de repos consécutifs par semaine doivent vous être accordés.

- Le travail de nuit et le travail du dimanche

Il est interdit aux apprentis âgés de moins de 18 ans de travailler entre 22 heures et 6 heures du matin, ainsi que le dimanche. Néanmoins, des dérogations peuvent être accordées par l'inspecteur du travail pour certains établissements commerciaux et ceux de spectacle.

C'est le cas pour les apprentis boulangers qui peuvent être autorisés à travailler avant 6 heures du matin (4 heures du matin maximum) afin de pouvoir participer à un cycle de fabrication du pain ; ceci sous réserve que soient assurés un repos quotidien de 12 heures et un repos hebdomadaire de deux jours consécutifs.

- Les travaux dangereux

Les travaux dits dangereux ne peuvent être confiés à un apprenti que sous certaines conditions précisées par l'inspection du travail. Cette autorisation sera demandée et est valable pour toute la durée du contrat d'apprentissage sous réserve qu'il n'y ait pas de modification des équipements de travail, des conditions de sécurité, de l'environnement de travail et sous réserve de l'envoi, chaque année, à l'inspecteur du travail d'un nouvel avis favorable du médecin du travail.

Quels sont mes avantages sociaux ?

• Sécurité sociale et mutuelle

Comme tous les salariés, vous dépendez du **régime général de la sécurité sociale** et vous pouvez bénéficier de ses prestations : remboursement de frais médicaux, indemnités journalières en cas de maladie, couverture médicale en cas d'accident du travail lors de votre présence en entreprise, en C.F.A. ou à l'occasion des trajets du domicile aux différents lieux de votre apprentissage.

En cas d'absence en entreprise ou au CFA, vous devez fournir obligatoirement un justificatif.

En cas de maladie, pour une absence de 24h, vous devez fournir un certificat médical.

Au-delà de 24h, vous devez adresser dans un délai de 48h un **avis d'arrêt de travail** (volets 1 et 2 à la sécurité sociale de votre domicile, volet 3 à votre entreprise et photocopie au CFA).

Certaines entreprises adhèrent à **une mutuelle** pour l'ensemble de leurs salariés, car la sécurité sociale ne rembourse pas la totalité des frais médicaux. À défaut, il est fortement conseillé d'en prendre une à titre individuel.

• Allocation logement

Si vous n'habitez plus chez vos parents et si vous payez un loyer, vous pouvez avoir droit à une allocation logement. Faites une demande auprès de votre caisse d'allocations familiales (www.caf.fr).

• Allocations familiales

Elles sont maintenues **aux parents de l'apprenti jusqu'à ses 20 ans**, si sa rémunération ne dépasse pas 55 % du SMIC ou du salaire de référence (avantages en nature inclus). Les parents doivent fournir une attestation trimestrielle prouvant la poursuite d'études. Cette allocation est également prévue pour les apprentis chargés de famille.

• Allocation de rentrée scolaire

Elle est versée aux familles qui ont au moins **un enfant en charge âgé de 6 à 18 ans**, scolarisé, étudiant ou en apprentissage sous conditions de ressources.

Se renseigner auprès de votre caisse d'allocations familiales (www.caf.fr).

• Allocations de chômage

Après la **fin de votre contrat**, si vous n'avez pas été recruté par l'employeur, vous pouvez percevoir des allocations de chômage dont le montant sera calculé sur le salaire perçu en apprentissage. Pour en bénéficier, il faut vous **inscrire comme demandeur d'emploi** auprès de Pôle Emploi.

En cas de rupture du contrat à l'initiative de l'apprenti avant le terme fixé initialement, et qui fait suite à l'obtention du diplôme ou du titre homologué (suivant l'article L.115-2 du Code du Travail), le Pôle Emploi considère qu'**il s'agit d'une démission ayant des conséquences sur les droits de l'apprenti**.

• Congés payés

Ils sont identiques à ceux des salariés d'entreprise : **5 semaines payées par an au minimum** (soit 2 jours et demi-ouvrables de repos par mois de travail effectif accompli au cours de la période de référence, à savoir du 1^{er} juin de l'année précédente au 31 mai de l'année en cours). Ils sont accordés **en dehors des périodes d'enseignement**. Enfin, si vous êtes âgé de moins de 21 ans au 30 avril de l'année précédente, vous avez droit, à un congé sans solde de 30 jours ouvrables.

• Congés pour événements familiaux

L'apprenti peut bénéficier de **congé légal pour événements familiaux** : mariage (4 jours), Journée d'Appel de Préparation à la Défense (1 jour), décès du conjoint ou de l'enfant (2 jours) et décès du père ou de la mère (1 jour), congé paternité (14 jours), congé maternité.

- **Congés précédant les épreuves de l'examen préparé**

Vous avez droit à un **congé spécial de 5 jours** dans le mois qui précède les épreuves de votre examen. Si au cours de cette période le C.F.A. organise une préparation à l'examen, vous êtes tenu d'assister à cette préparation.

- **Congé examen de droit commun**

Vous bénéficiez d'un **congé examen de droit commun de 3 jours** rémunérés pour vous présenter aux examens de votre choix, c'est-à-dire à des épreuves autres que celles nécessaires pour l'obtention du diplôme préparé.

Que faire en cas de difficultés ?

Vous pouvez exprimer toutes les difficultés rencontrées dans l'exécution de votre contrat d'apprentissage dans l'**Espace de médiation de votre C.F.A.**

En lien permanent avec les équipes (pédagogie, animation, administration) de votre établissement, ce lieu d'écoute assure une médiation entre l'apprenti et l'employeur grâce à une analyse objective des difficultés rencontrées.

En cas de rupture du contrat, il vous accompagne dans une nouvelle démarche d'accès à une qualification.

Retrouvez la liste des espaces de médiation dans les CFA en page 57 .

- **Les contrôles du respect du contrat d'apprentissage**

En cas de **non-respect des droits et obligations liés au contrat d'apprentissage**, vous devez savoir que celui-ci est soumis à un double contrôle de la part de :

- **L'inspection de l'apprentissage (SAIA)**, chargée de suivre le bon déroulement de la formation et ses aspects pédagogiques ;
- **L'inspection du travail (DIRECCTE, ITEPSA, ITT)**, qui veille à l'application de la réglementation. Si l'employeur méconnaît ses obligations, la poursuite des contrats en cours et la possibilité de continuer à engager des apprentis peuvent être remises en cause par le Préfet ou le chef du service chargé du contrôle de l'application de la législation du travail et des lois sociales, dans la branche dont relève l'entreprise.



Et après le contrat d'apprentissage ?

À la fin du contrat d'apprentissage, votre employeur est tenu de vous délivrer un certificat de travail.

Si au terme de votre contrat, vous signez un contrat à durée indéterminée avec la même entreprise, aucune période d'essai ne peut être imposée, sauf dispositions conventionnelles contraires. En outre, la durée du contrat d'apprentissage sera prise en compte pour le calcul de votre rémunération et votre ancienneté de salarié.

Vous pouvez signer des contrats d'apprentissage successifs pour préparer des diplômes ou des titres homologués sanctionnant des formations de même niveau ou de niveau plus élevé.

Si vous souhaitez continuer à suivre des études théoriques, vous avez la possibilité de réintégrer le système scolaire ou universitaire, en fonction du niveau que vous aurez acquis au terme de votre apprentissage.

Vous bénéficiez de l'allocation-chômage durant votre période de recherche d'emploi. Toutefois en cas de départ volontaire, le versement des allocations sera subordonné à une décision favorable de Pôle Emploi.

• Et pourquoi pas créer votre entreprise grâce à «Graine de Boîte» ?

«Graine de Boîte», c'est un concours qui vous offre l'opportunité, durant votre formation en CFA, de découvrir les étapes essentielles suivies par un créateur d'entreprise. En constituant un projet virtuel mais, non moins réaliste de création ou de reprise d'entreprise, vous vous préparez concrètement à créer votre propre activité ! Ce concours s'adresse aux apprentis en Bac Professionnel, en Brevet

Technique des Métiers, Brevet Professionnel et Brevet de Technicien Supérieur. Les équipes candidates composées de six personnes maximum, doivent remettre un dossier au Conseil régional. Un jury régional sélectionnera ensuite les 6 meilleurs dossiers de chaque catégorie «BTS» et «Bac pro, BTM». Les premiers gagnent pour chacun de ses membres, un ordinateur portable de 1400€ maximum, les seconds, un lot d'une valeur de 500€ maximum et les troisièmes, un lot d'une valeur maximale de 200€.

Renseignements : beatrice.pasquet@regioncentre.fr

• Un autre contrat en alternance... le contrat de professionnalisation

Le contrat de professionnalisation s'adresse à tous les jeunes âgés de 16 à 25 ans révolus et aux demandeurs d'emploi âgés de 26 ans et plus. Son objectif est de favoriser votre insertion ou réinsertion professionnelle. L'employeur s'engage à assurer une formation vous permettant d'acquérir une qualification professionnelle et à vous fournir un emploi en relation avec cet objectif pendant la durée du contrat à durée déterminée ou de l'action de professionnalisation dans le cadre d'un contrat à durée indéterminée. L'action de professionnalisation comporte des périodes de travail en entreprise et des périodes de formation. Sa durée est comprise entre 6 et 12 mois. Les actions d'évaluation et d'accompagnement, ainsi que les enseignements généraux, professionnels et technologiques sont mis en oeuvre par un organisme de formation ou par l'entreprise elle-même si elle dispose d'un service de formation.

Renseignements auprès des services de l'État.

En région Centre, l'égalité des chances, ça se partage !

Depuis 1998, la Région Centre développe une politique dynamique en matière d'égalité des chances. À ce titre, des mesures ont été mises en oeuvre pour favoriser l'accès aux savoirs et à la connaissance pour tous.

• L'aide au 1^{er} équipement professionnel

Une somme de 25€ à 195€ selon la formation préparée, est accordée à la plupart des apprentis de 1^{re} année en CAP, BEP et Baccalauréat professionnel 3 ans.

Renseignements auprès de votre CFA ou Section d'Apprentissage.

• Hébergement, transport et restauration

Lors de votre venue en formation au CFA, vous pouvez bénéficier de tarifs préférentiels pour l'hébergement et la restauration grâce aux aides allouées par la Région Centre.

Se renseigner directement auprès de votre C.F.A. pour connaître les aides spécifiques à l'hébergement, à la restauration des apprentis. Sous réserve de modifications susceptibles d'être apportées à ce dispositif.

Un nouveau dispositif d'aide aux transports a été mis en place à la rentrée 2011. Le CFA versera à l'apprenti l'aide aux transports qui est totalement prise en charge par la Région. Le montant de cette participation forfaitaire dépendra de la qualité du jeune et du nombre de kilomètres qui sépare son lieu d'habitation de son lieu de formation (CFA).

Pour les CFA situés hors région Centre, vous devez vous renseigner auprès de la Région d'appartenance du CFA ou auprès de l'établissement de formation directement.

• Réduction avec la carte TER Apprenti

Cette carte permet de **voyager avec une réduction de 50 % sur les parcours domicile/ lieu de formation ou domicile/entreprise.**

Pour pouvoir bénéficier de cette aide aux transports, il faut avoir moins de 26 ans, résider et faire son apprentissage sur le territoire des régions Centre, Limousin, Poitou-Charentes, Bourgogne, Auvergne et Pays de la Loire. Le prix de la carte est de 30€.

Sous réserve de modifications susceptibles d'être apportées à ce dispositif.

Renseignements par téléphone auprès du Service TER Apprenti SNCF (02.47.47.14.84) ou Contact TER Centre (0 800 835 923*) ou dans les gares et boutiques SNCF.

* N°vert : appel gratuit depuis un poste fixe du lundi au vendredi de 6h30 à 19h ou site internet www.ter-sncf.com/centre.

• Bouger plus avec CLARC !

Si vous cherchez des bons plans pour vos sorties culturelles (expos, concerts, cinémas, livres, spectacles), le chéquier Clarc est fait pour vous. Il vous suffit de le commander, gratuitement, et par saison scolaire, sur le site Internet <https://clarc.regioncentre.fr>, jusqu'au 15 mars 2012, et de le récupérer ensuite auprès du correspondant Clarc de votre CFA ou encore dans le Bureau ou Point d'Information Jeunesse (BIJ ou PIJ), le plus près de chez vous.

Le chéquier CLARC, c'est 8 chèques, dont 4 pour des manifestations culturelles, 2 chèques cinéma et 2 chèques livres. Soit un total de 50€ de réduction.

Renseignements auprès de votre CFA et sur <https://clarc.regioncentre.fr> ou auprès de l'équipe CLARC de la Région Centre : 0 820 207 688 (0,09€ TTC/min)

• Aux Arts Apprentis !

Vous rêvez de réaliser un film, de créer un spectacle de danse, ou de monter un groupe de musique. Votre projet peut bénéficier de l'aide financière de la Région Centre grâce à l'opération «AUX ARTS APPRENTIS !» Celui-ci doit porter sur **un thème précis.**

Cette opération soutient, encourage les pratiques artistiques et met en valeur les réalisations des élèves dans tous les domaines artistiques et culturels (arts plastiques, musique, théâtre, danse, photographique, cinéma-audiovisuel, patrimoine, livre et lecture...) développés avec leurs professeurs, en partenariat avec des artistes ou des structures professionnelles.

Renseignements auprès du Conseil régional, Karine SAUZET : 02.38.70.27.38

• La carte nationale d'apprenti

Une carte nationale d'apprenti est délivrée à tous les apprentis par l'établissement de formation dont ils dépendent. Cette carte, à renouveler chaque année, permet de bénéficier de réductions tarifaires identiques à celles dont bénéficient les étudiants.

En cas de rupture du contrat d'apprentissage, la carte nationale d'apprenti est récupérée par l'établissement de formation.

Renseignements auprès de votre CFA ou Section d'Apprentissage.

• Parcours d'Europe : se former dans un pays de l'Union Européenne

L'apprentissage, c'est aussi le développement de périodes de mobilité professionnelle européenne attestées par l'Europass-Mobilité, qui constituent un atout supplémentaire à mettre en avant lors de la recherche d'un emploi ou de la poursuite de vos études. Le projet régional de mobilité européenne «Euro Métiers Centre», avec le soutien financier de l'Union Européenne (programme Leonardo Da Vinci et Fonds Social Européen) permet sa mise en place.

Vous voulez ajouter un atout à votre formation et booster votre recherche d'emploi par une expérience de 3 à 6 semaines au sein d'une entreprise de l'Union Européenne ? C'est possible quel que soit votre niveau de formation préparée ! Pour vous aider dans votre projet, la Région Centre et l'Union Européenne financent deux dispositifs : Euro Métiers Centre «premiers parcours» (du CAP au Bac pro) et Euro Métiers Centre «Bac +» (du BTS au diplôme d'ingénieur).

Après l'obtention de votre diplôme (tous niveaux), et pour favoriser votre insertion professionnelle, vous pouvez effectuer une période en entreprise de 10 à 26 semaines dans un pays de l'Union Européenne (également Islande, Norvège, Liechtenstein et Turquie).

Pour toutes informations se renseigner auprès du CFA ou sur www.europe-education-formation.fr

• Le Trans'Europe Centre Apprentissage

Ouvert aux apprentis et aux lycéens de la région Centre, le programme Trans'Europe Centre Apprentissage permet à des classes entières d'apprentis (du CAP au Bac pro) de bénéficier d'un séjour d'une semaine dans un pays européen.

La Région prend en charge le coût de la mobilité des apprentis (voyage, hébergement, visites sur place...). Il ne reste à la charge de la famille qu'une participation forfaitaire de 49€.

Pour toutes informations sur le Trans'Europe Centre, se renseigner auprès de votre CFA. Sous réserve de modifications susceptibles d'être apportées à ce dispositif.

• S'ouvrir à l'international

Avec le dispositif «actions internationales», la Région soutient les déplacements pédagogiques des apprentis à l'étranger. La durée de la mobilité est d'une semaine minimum.

Les projets sont élaborés par les CFA dans le respect du cursus de formation des apprentis. Il concerne tous les apprentis quel que soit le niveau de la formation préparée.

Au plan financier, la Région peut intervenir à hauteur de 15€/jour et par apprenti, et jusqu'à 20€/jour, si le projet vise une zone prioritaire de coopération.

Pour toutes informations complémentaires, se renseigner auprès de votre CFA

• Ordi-Centre

Vous êtes apprenti en 1^{re} année de formation de niveau I (Master, Ingénieur), la Région Centre met gratuitement à votre disposition des ordinateurs portables afin de favoriser l'égalité des chances dans l'accès aux savoirs et à la formation.

Renseignements sur www.ordi-centre.eu.



LES NIVEAUX DE FORMATION

Près de 300 diplômes répartis en 5 niveaux

L'apprentissage intègre tous les niveaux de qualification et prépare à des diplômes ou titres homologués allant du niveau V au niveau I.

Il constitue une filière de formation qui permet d'accéder à de nombreux diplômes de l'enseignement technologique et pro-

fessionnel de l'Éducation Nationale, des ministères de la Jeunesse et des Sports, du Travail ou à des diplômes spécifiques aux branches professionnelles. **Les diplômes acquis par la voie de l'apprentissage sont les mêmes que ceux acquis dans le cadre scolaire.**

Niveau V	Premier niveau de qualification professionnelle ●
CAP (A)	Certificat d'Aptitude Professionnelle (Agricole) Préparé en deux années, le CAP donne à son titulaire une qualification d'ouvrier qualifié ou d'employé qualifié, dans un métier déterminé.
MC	Mention Complémentaire Après un CAP ou un BEP, la MC apporte une spécialisation supplémentaire et une meilleure adaptation l'emploi.

Niveau IV	Équivalent Baccalauréat ●
Bac Pro	Baccalauréat Professionnel Le Bac Pro apporte les connaissances techniques et pratiques approfondies exigées d'un professionnel. Ce diplôme, préparé généralement en trois ans, est accessible directement après le collège ou aux titulaires d'un CAP.
BE	Brevet d'État
BEE5	Brevet d'État d'Éducateur Sportif délivré par le ministère de la Jeunesse et des Sports Il forme les professionnels de l'enseignement, de l'encadrement ou de l'expertise dans une discipline sportive : éducateurs sportifs et moniteurs, formateurs de cadres sportifs, entraîneurs et directeurs techniques...

BP (A)	Brevet Professionnel (Agricole) Le BP atteste l'acquisition d'une haute qualification dans l'exercice d'une activité professionnelle précise. Dans le domaine agricole, certains BPA peuvent être de niveau 5.
BPJEPS	Brevet Professionnel de la Jeunesse, de l'Éducation Populaire et du Sport délivré par le ministère de la Jeunesse et des Sports Il atteste de la possession des compétences professionnelles pour exercer le métier d'animateur dans une association, un club sportif, une collectivité territoriale, une entreprise, dans le champ de la spécialité obtenue.
BTM	Brevet Technique des Métiers Le BTM vise à la haute qualification professionnelle dans le secteur de l'artisanat. Il s'adresse aux titulaires de CAP ou de BEP désireux d'évoluer vers des responsabilités d'encadrement et de production.
CSA	Certificat de Spécialité Agricole Le CSA apporte une spécialisation complémentaire après un diplôme de niveau IV.
DE	Diplôme d'État
MC	Mention Complémentaire Après un CAP ou un BEP, la MC apporte une spécialisation supplémentaire et une meilleure adaptation à l'emploi.
TRNCP	Titre inscrit au Répertoire National des Certifications Professionnelles

Niveau III	Équivalent Bac + 2 années d'études supérieures ●
BTS (A)	Brevet de Technicien Supérieur (Agricole) Le BTS est un diplôme spécialisé qui confère à son titulaire une qualification plus étendue que celle du technicien, lui permettant d'assumer des tâches d'encadrement.
DE	Diplôme d'État
DUT	Diplôme Universitaire de Technologie Le DUT sanctionne une formation de technicien supérieur. L'objectif est de former rapidement des personnels d'encadrement technique capables de s'adapter à une famille d'emplois dans la production, la recherche appliquée, les services.
DEJEPS	Diplôme d'État de la Jeunesse de l'Éducation Populaire et du Sport Il atteste l'acquisition d'une qualification dans l'exercice d'une activité professionnelle de coordination et d'encadrement à finalité éducative dans les domaines d'activités physiques, sportives, socio-éducatives ou culturelles.
TRNCP	Titre inscrit au Répertoire National des Certifications Professionnelles

Niveau II	Équivalent Bac + 3 ou 4 années d'études supérieures ●
DCG	Diplôme de Comptabilité et Gestion
Licence Pro	Licence Professionnelle
TRNCP	Titre inscrit au Répertoire National des Certifications Professionnelles

Niveau I	Équivalent Bac + 5 années d'études supérieures ●
CST	Certificat Supérieur Technologique
DSCG	Diplôme Supérieur de Comptabilité et Gestion
Ingénieur	Titre d'ingénieur Le métier de base de l'ingénieur consiste à résoudre des problèmes de nature technologique, concrets et souvent complexes, liés à la conception, à la réalisation et à la mise en oeuvre de produits, de systèmes ou de services.
MASTER	MASTER
TRNCP	Titre inscrit au Répertoire National des Certifications Professionnelles



LISTE DES MÉTIERS ET FORMATIONS PRÉPARÉES EN RÉGION CENTRE

- Agriculture
- Alimentation, agro-alimentaire
- Aménagements paysagers
- Artisanat d'Art
- Automobile, réparation mécanique
- Bâtiment, travaux publics
- Coiffure, soins personnels, santé
- Commerce, vente, services
- Électricité, électronique, électrotechnique
- Forêt
- Horticulture
- Hôtellerie, restauration
- Hygiène, environnement
- Industrie chimique, pharmacie
- Industrie, mécanique industrielle, agro-alimentaire
- Industrie graphique, communication
- Production animale
- Sécurité des biens et des personnes
- Sport, animation, travail social
- Tertiaire, bureau
- Textile, habillement cuir
- Transport logistique

Niveau des diplômes préparés

V	IV	III	II	I
---	----	-----	----	---

• Agroéquipement

CFA agricole (45)	BAC PRO	
CFA Académique (UFA Ampère 41)		BTSA

• Anabiotec

CFA agricole (41)		BTSA
-------------------	--	------

• Analyse et conduite des systèmes d'exploitation

CFA agricole (18/41)	Nouveau à la rentrée 2012 (37)	BTSA
CFA MFEO Azay-le-Rideau (37)		

• Conduite de production en agriculture biologique, transformation et commercialisation

CFA agricole (41)		CSA
-------------------	--	-----

• Conduite et gestion de l'exploitation agricole

Option productions végétales

CFA agricole (36/41/45)		BAC PRO
-------------------------	--	---------

Option à système à dominante cultures

CFA agricole (36/37/41/45)		BAC PRO
----------------------------	--	---------

• Laboratoire contrôle qualité

CFA agricole (41) Blois et Vendôme	BAC PRO	Nouveau à la rentrée 2012
------------------------------------	---------	---------------------------

• Production agricoles, utilisation des matériels : productions végétales

CFA agricole (18/36/37/41/45)		CAPA
-------------------------------	--	------

• Responsable d'exploitation agricole

CFA agricole (18/28/36)		BPA
-------------------------	--	-----

• Technicien Recherche développement

CFA agricole (41)		BPA
-------------------	--	-----

• Technicien vente et conseil qualité produit alimentaire

CFA agricole (28)		BAC PRO
-------------------	--	---------

• Vigne et vin

CFA agricole (37)		CAPA/BPA
-------------------	--	----------

Alimentation, agro-alimentaire ●

Niveau des diplômes préparés

V	IV	III	II	I
---	----	-----	----	---

• Boucher

CFA Interprofessionnel (18/28/36/41/45)	CAP			
CFA Interprofessionnel (37)	CAP	BP		

• Boulangerie - Boulangerie spécialisée

CFA Interprofessionnel (18/41/45)	CAP			
CFA Compagnons du Devoir (37)	CAP			
CFA Interprofessionnel (37)	CAP/MC			
CFA Interprofessionnel (18/36)	CAP	BP		
CFA Interprofessionnel (28)	CAP/MC	BP		

• Charcutier traiteur - Employé traiteur

CFA Interprofessionnel (18/28/41)	CAP			
CFA Interprofessionnel (45)	CAP/MC			
CFA Interprofessionnel (37)	CAP/MC	BP		
CFA Interprofessionnel (36)	CAP/MC	BAC PRO		

• Chocolatier - Confiseur

CFA Interprofessionnel (28/37/41)	CAP			
-----------------------------------	-----	--	--	--

• Cuisine

CFA de l'AFP Ville de Tours (37)	CAP	BP		
CFA Interprofessionnel (18/28/36/41/45)	CAP	BP		

• Cuisinier en desserts de restaurant

CFA Interprofessionnel (28)	MC	Nouveau à la rentrée 2012 (28)		
CFA de l'AFP Ville de Tours (37)	MC			
UFA* LP Châteauneuf (36)	MC			

• Pâtisserie boulangère

CFA Interprofessionnel (45)	MC			
CFA Compagnons du Devoir (37)		BAC PRO		

• Pâtissier

CFA Interprofessionnel (18/36/37/41/45)			BTM	
---	--	--	-----	--

• Pâtissier - Glacier - Chocolatier - Confiseur

CFA Interprofessionnel (28/36/45)	CAP/MC			
CFA Interprofessionnel (18)	MC			
CFA Interprofessionnel (18/37/41)	CAP			
CFA Compagnons du Devoir (37)	CAP			

• Technicien vente et conseil qualité produit alimentaire

CFA agricole (28)				BAC PRO
-------------------	--	--	--	---------

• Sciences e technologies des aliments

CFA agricole (28)				BTSA
-------------------	--	--	--	------

* UFA : Unité de Formation par Apprentissage

Aménagement paysagers ●

Niveau des diplômes préparés

V	IV	III	II	I
---	----	-----	----	---

• Aménagements paysagers

CFA agricole (18)	BTSA
CFA agricole (37)	BTSA

• Entretien de l'espace rural

MFE-MFR Gien (45) / Sorigny (37)	CAPA
----------------------------------	------

• Travaux paysagers

CFA spécialisé du CREAL (45)	CAPA	
CFA agricole (41/45)	CAPA	BPA
CFA agricole (18/37/41)	CAPA	BAC PRO
CFA de la Mouillère (45)	CAPA	3 ans
CFA agricole (28/36/45)		

• Travaux des aménagements paysagers spécialité travaux de création et d'entretien

CFA agricole (36)	BPA
-------------------	-----

Artisanat d'art ●

Niveau des diplômes préparés

V	IV	III	II	I
---	----	-----	----	---

• Ébéniste

CFA de l'AFP ville de Tours (37)	CAP
CFA de l'agglomération orléanaise (45)	CAP

• Horlogerie

CFA Interprofessionnel (37)	CAP	BMA
-----------------------------	-----	-----

• Métiers divers (bronziers, archetiers, selliers...)

CFA Interprofessionnel (37)	CAP
-----------------------------	-----

• Tailleur de pierre, marbrier du bâtiment de la décoration

CFA du bâtiment (37)	CAP
CFA Compagnons du Devoir (45)	CAP

• Tapisserie d'ameublement : option décor ou option sièges

CFA Interprofessionnel (37)	CAP	BTM
-----------------------------	-----	-----

Automobile, réparation mécanique ●

Niveau des diplômes préparés

V	IV	III	II	I
---	----	-----	----	---

• Construction des carrosseries

CFA Compagnons du Devoir (37)	CAP	BAC PRO
-------------------------------	-----	---------

• Maintenance des matériels

Option tracteurs et matériels agricoles

CFA de la MFEO (37 Sorigny)	CAP	BAC PRO
UFA LP Pasteur (36)		BAC PRO

Option matériels de parcs et jardins

CFA Interprofessionnel (45)	CAP	
CFA de la MFEO (41)	CAP	
CFA de la MFEO (37 Sorigny)		BAC PRO
UFA LP Pasteur (36)		BAC PRO

Option travaux publics

CFA de la MFEO (37 - Sorigny)	CAP	BAC PRO
-------------------------------	-----	---------

• Maintenance des véhicules automobiles

Option véhicules particuliers

CFA Interprofessionnel (36)	CAP		
CFA Interprofessionnel (18/28/41/45)	CAP	BAC PRO	
CFA de la MFEO (37 - Sorigny)	CAP	BAC PRO	
CFA Est Loiret (45)	CAP	BAC PRO	
CFA Interprofessionnel (37)	CAP	BAC PRO	BTS

Option motos

CFA Interprofessionnel (37)	CAP	BAC PRO	Nouveau Bac Pro à la rentrée 2012
CFA Interprofessionnel (45)	CAP		

Option véhicules industriels

CFA des transports (41)	CAP	BAC PRO
-------------------------	-----	---------

• Maintenance des systèmes embarqués de l'automobile

CFA Interprofessionnel (28/36/37/41/45)	MC
---	----

• Peinture en carrosserie

CFA Interprofessionnel (28/36/41/45)	CAP
CFA de l'AFP ville de Tours (37)	CAP
CFA spécialisé du CREA1 (45)	CAP

• Réparation des carrosseries

CFA Compagnons du Devoir (37)	CAP		
CFA Interprofessionnel (18/36/41)	CAP		
CFA Interprofessionnel (28/45)	CAP	BAC PRO	Nouveau Bac Pro à la rentrée 2012 (45)
CFA de l'AFP ville de Tours (37)	CAP	BAC PRO	

• Sciences et technologies mécaniques, conception des systèmes automobiles, contrôles et essais

CFA Inter Universitaire (45)	LICENCE PRO
------------------------------	-------------

V	IV	III	II	I
---	----	-----	----	---

• Bâtiment

UFA LP M.Nadeau (37)	BTS	Nouveau à la rentrée 2012
----------------------	-----	---------------------------

• Carreleur mosaïste

CFA du bâtiment (28/36/41/45)	CAP	
CFA spécialisé du CREAL (45)	CAP	
CFA du bâtiment (37)	CAP	BP

• Charpentier bois

CFA du bâtiment (37/45)	CAP	
CFA Compagnons du Devoir (37/45)	CAP	
CFA du bâtiment (41)	CAP	BP

• Constructeur bois

CFA du bâtiment (41)	CAP	
UFA LP Gaudier Brzeska (45)		BAC PRO

• Constructeur en canalisations de travaux publics

CFA du bâtiment (36/37)	CAP
-------------------------	-----

• Constructeur des routes

CFA du bâtiment (28/36/37)	CAP
UFA LP Gaudier Brzeska (45)	CAP

• Couvreur

CFA du bâtiment (28/37/45)	CAP	
CFA spécialisé du CREAL (45)	CAP	
CFA Compagnons du Devoir (37)	CAP	
CFA du bâtiment (41)	CAP	BP
UFA LP Jean de Berry (18)	CAP	BP
UFA LP Philibert de l'Orme (28)		BP

• Froid et génie climatique

Monteur en installations de génie climatique

CFA du bâtiment (28)	CAP	BP
CFA du bâtiment (37)		BP
UFA LP Jean de Berry (18)		BP

Technicien maintenance des systèmes énergétiques et climatiques

UFA LP Martin Nadaud (37)	BAC PRO
---------------------------	---------

Fluides Énergies Environnement option maintenance et gestion des systèmes fluidiques et énergétiques

CFSA de l'AFTEC (45)	BTS
----------------------	-----

Niveau des diplômes préparés

V	IV	III	II	I
---	----	-----	----	---

• Études économie de la construction

CFSA AFTEC - Lycée Gatien (37)	BTS
--------------------------------	-----

• Géomètre topographe

UFA LP Gaudier Brzeska (45)	BTS
-----------------------------	-----

• Installateur sanitaire

CFA du bâtiment (28/36/37/41)	CAP	
CFA Compagnons du Devoir (37)	CAP	
CFA spécialisé du CREAL (45)	CAP	
CFA du bâtiment (45)	CAP	BP

• Installateur thermique

CFA du bâtiment (28/36/37/41/45)	CAP
UFA Jean-de-Berry (18)	CAP
UFA Château Blanc (45)	CAP
CFA spécialisé du CREAL (45)	CAP

• Intervention patrimoine bâti

CFA du bâtiment (41)	BAC PRO	Nouveau à la rentrée 2012
-----------------------	---------	---------------------------

• Maçon

CFA du bâtiment (37/41)	CAP	
CFA spécialisé du CREAL (45)	CAP	
CFA Compagnons du Devoir (37)	CAP	
CFA du bâtiment (28/36/45)	CAP	BP

• Maintenance de bâtiments de collectivités

CFA de la MFEO (Chaingy 45)	CAP	
CFA de l'AFTEC -Verneuil-sur-Indre (37)	CAP	Nouveau à la rentrée 2012 (37)

• Menuisier fabricant

CFA du bâtiment (28/36/37/41/45)	CAP
CFA spécialisé du CREAL (45)	CAP
CFA Compagnons du Devoir (37)	CAP

• Menuisier agenceur

CFA du bâtiment (28/37/45)	CAP	
UFA LP Delataille (37)		BAC PRO
UFA LP Ampère (41)		BAC PRO
UFA LP Gaudier Brzeska (45)		BAC PRO

• Menuisier

CFA du bâtiment (28/37)	BP
UFA LP Jean-de-Berry (18)	BP

• Ouvrage du bâtiment : aluminium, verre, matériaux de synthèse

UFA LP Martin Nadaud (37)	BAC PRO
---------------------------	---------

Bâtiment, travaux publics ●

Niveau des diplômes préparés

V	IV	III	II	I
---	----	-----	----	---

• Peintre, applicateur de revêtements

CFA du bâtiment (28/36/37/41)	CAP	
CFA Compagnons du Devoir (37)	CAP	
CFA spécialisée du CREA1 (45)	CAP	
CFA du bâtiment (45)	CAP	BP
UFA LP Jean-de-Berry (18)		BP
UFA LP Philibert-de-l'Orme (28)		BP

• Peintre, décoration

CFA du bâtiment (45)	MC
CFA du bâtiment (37)	BP

• Plâtrier, plaquiste

CFA du bâtiment (41)	CAP/MC	BP
----------------------	--------	----

• Responsable de chantier bâtiment

CFA du bâtiment (45)	TH	Nouveau à la rentrée 2012
----------------------	----	---------------------------

• Serrurier, métallier

CFA du bâtiment (36/45)	CAP	
CFA spécialisée du CREA1 (45)	CAP	
CFA Compagnons du Devoir (37)	CAP	
CFA du bâtiment (41)	CAP	BP

• Solier, moquettiste

CFA du bâtiment (37)	CAP
----------------------	-----

• Technicien du bâtiment organisation et réalisation de gros oeuvre

UFA LP Martin Nadaud (37)	BAC PRO
---------------------------	---------

• Technicien de fabrication bois et matériaux associés

UFA LP Philibert de l'Orme (28)	BAC PRO
---------------------------------	---------

• Technicien de réparation et de modernisation des ascenseurs

CFA de l'AFP Ville de Tours (37)	TRNCP
----------------------------------	-------

• Technicien du froid et du conditionnement de l'air

UFA LP Château Blanc (45)	BAC PRO
UFA LP Martin Nadaud (37)	BAC PRO

• Technicien en énergie renouvelable, énergie électrique et énergie thermique

CFA du bâtiment (28/37)	MC
-------------------------	----

• Travaux publics

UFA LP Gaudier Brzeska (45)	BAC PRO
-----------------------------	---------

• Zinguerie

CFA du bâtiment (41)	MC
----------------------	----

Niveau des diplômes préparés

V	IV	III	II	I
---	----	-----	----	---

• Aide-soignant

CFA Interprofessionnel (37)	DE
-----------------------------	----

• Coiffure

CFA Interprofessionnel (18./28./36./37./41./45)	CAP
CFA Est Loiret (45)	CAP

• Coiffure

Option coloriste permanentiste ou option styliste visagiste

CFA Interprofessionnel (37)	MC	BP
CFA Interprofessionnel (18./28./36./41./45)		BP
CFA Est Loiret (45)		BP

• Esthétique cosmétique : soins esthétiques, conseils, vente, parfumerie

CFA Interprofessionnel (41)	CAP	BP	
CFA Interprofessionnel (18./37./45)	CAP	BP	BTS

• Infirmier

CFA Interprofessionnel (37) - Croix Rouge de Tours	DE	
CFA Interprofessionnel (37) - IFSI de Dreux	DE*	Nouveau à la rentrée 2012 (28)

* sous réserve que toutes les conditions soient réunies.

• Optométrie et basse vision

CFA Inter Universitaire (41)	Nouveau à la rentrée 2012	LICENCE PRO
------------------------------	---------------------------	-------------

• Podo orthésiste

CFA Interprofessionnel (37)	CAP
-----------------------------	-----

• Préparateur en pharmacie

CFA de la pharmacie (18./37./45)	BP
----------------------------------	----

• Préparateur en pharmacie hospitalière

CFA de la pharmacie (37)	DE
--------------------------	----

• Prothésiste dentaire

CFA Interprofessionnel (45)	BAC PRO
-----------------------------	---------

Commerce, vente, services ●

Niveau des diplômes préparés

V	IV	III	II	I
---	----	-----	----	---

• Assistance, conseil, vente à distance

CFA de l'AFP ville de Tours (37)	MC
----------------------------------	----

• Assurance

CFSA de l'AFTEC (36)	BTS
----------------------	-----

• Banque

CFA banque/finance (37/45)	LICENCE PRO
----------------------------	-------------

• Banque : option marché des particuliers

CFA banque/finance (18/28/37/45)	BTS
CFSA de l'AFTEC (45)	BTS

• Commerce

CFA Interprofessionnel (18/28/36/37/41)	BAC PRO
CFA de l'AFP ville de Tours (37)	BAC PRO
CFA de l'agglomération Orléanaise (45)	BAC PRO
CFA Est Loiret (45)	BAC PRO
UFA LP Châteauneuf (36)	BAC PRO

• Commerce : option techno-commercial

CFA Inter-Universitaire (37)	LICENCE PRO
------------------------------	-------------

• Commerce Spécialité Marketing et nouvelles technologies de l'information et de la communication

CFA Inter-Universitaire (37)	LICENCE PRO
------------------------------	-------------

• Commercialisation des vins

CFA Inter-Universitaire (37)	LICENCE PRO
------------------------------	-------------

• Diplôme de l'école supérieure de commerce de Tours

Section d'apprentissage de l'ESCEM (37)	MASTER
---	--------

• Employé de commerce multispécialisés

CFA Interprofessionnel (28/41)	CAP
CFA de l'AFP ville de Tours (37)	CAP
CFA de l'agglomération Orléanaise (45)	CAP
CFA Est Loiret (45)	CAP
CFA spécialisé du CREAI (45)	CAP

• Employé de vente spécialisé

Option produits alimentaires

CFA Interprofessionnel (18/28/36/37/41)	CAP
CFA de l'agglomération Orléanaise (45)	CAP
CFA Est Loiret (45)	CAP
CFA spécialisé du CREAI (45)	CAP

Niveau des diplômes préparés

V	IV	III	II	I
---	----	-----	----	---

Option produits d'équipement courant

CFA Interprofessionnel (18/28/36/37/41)	CAP
CFA de l'AFP ville de Tours (37)	CAP
CFA de l'agglomération Orléanaise (45)	CAP
CFA spécialisé du CREAL (45)	CAP

• Gestionnaire d'Unité Commerciale et Distribution

CFSA de la CCI (45)	TRNCP
---------------------	-------

• Juriste d'entreprise option commerce et finances, relations de travail

CFA inter-Universitaire (37)	MASTER 2
------------------------------	----------

• Maintenance après-vente des engins publics et manutention

CFA MFEO - Sorigny (37)	BTS	Nouveau à la rentrée 2012
-------------------------	-----	---------------------------

• Management commercial des biens et des services

CFA Inter-Universitaire (18)	LICENCE PRO
------------------------------	-------------

• Management des unités commerciales

CFA Interprofessionnel (18/37/41)	BTS
CFA de l'AFTEC (18/45)	BTS
CFA Campus Centre (36)	BTS

• Négociation relation client

CFA Campus Centre (36)	BTS
CFA de l'AFTEC (37/45)	BTS
CFA Interprofessionnel (18/28/41)	BTS
UFA LP Voltaire (45)	BTS

• Services et prestations des secteurs Sanitaire et Social

CFA Interprofessionnel (37)	BTS
-----------------------------	-----

• Professions immobilières

CFA de l'AFTEC (28)	BTS
UFA LEGT Grandmont (37)	BTS
CFA de l'agglomération Orléanaise (45)	BTS

• Responsable de projets industriels option marketing, vente en milieu industriel

CFA de la CCI (45)	TRNCP
--------------------	-------

• Responsable en développement commercial

CFA Campus Centre (36)	TRNCP
------------------------	-------

• Responsable Manager de la distribution

CFA de la CCI (45)	TRNCP
--------------------	-------

Niveau des diplômes préparés

V	IV	III	II	I
---	----	-----	----	---

• Responsable en marketing, commercialisation et gestion , ECG

CFSA de la CCI (45)	TRNCP
---------------------	-------

• Service : accueil, assistance, conseil

CFA Interprofessionnel (37)	BAC PRO
CFA de l'agglomération Orléanaise (45)	BAC PRO

• Sciences du management mention management et organisation

Spécialité : management de la qualité et des projets

CFA Inter-Universitaire (37)	MASTER 2 ^e année
------------------------------	--------------------------------

• Technico-commercial option génie électrique et mécanique

CFA de l'industrie (CFAI Centre 45)	BTS
-------------------------------------	-----

• Techniques de commercialisation option export

CFA Inter-Universitaire Issoudun (36)	DUT 2 ^e année
---------------------------------------	-----------------------------

• Techniques de commercialisation orientation langues

CFA Inter-Universitaire (37)	DUT
------------------------------	-----

• Technico-commercial

Option agrofournitures ou option produits d'origine forestière

CFA agricole (45)	BTSA
-------------------	------

Spécialité végétaux d'ornement

CFA agricole (36)	BTSA
-------------------	------

Option animaux d'élevage et de compagnie

CFA agricole (36)	BTSA
-------------------	------

• Vendeur magasinier en pièces de rechange et équipements automobiles

CFA Interprofessionnel (36/45)	CAP
--------------------------------	-----

• Vente

CFA Interprofessionnel (18/36)	BAC PRO	
CFA Est loiret (45)	BAC PRO	Nouveau à la rentrée 2012
CFA de l'agglomération Orléanaise (45)	BAC PRO	CFA agglomération Orléanaise

• Vente et productions touristiques

CFSA de l'AFTEC (28)	BTS
----------------------	-----

Niveau des diplômes préparés

V	IV	III	II	I
---	----	-----	----	---

• Assistant chargé d'affaires en électricité

CFA du bâtiment (45)	TRNPC
----------------------	-------

• Électrotechnique

CFA de l'industrie (CFAI Centre 37)	BTS
UFA Lycée Benjamin Franklin (45)	BTS

• Électrotechnique analogique et micro électronique

CFA Inter-Universitaire (37)	LICENCE
------------------------------	---------

• Électrotechnique énergie équipements communicants

CFA du bâtiment (36)	BAC PRO
CFA de l'agglomération Orléanaise (45)	BAC PRO
UFA LP Pierre-Émile Martin (18)	BAC PRO
CFA de l'industrie (CFAI Centre 37)	BAC PRO

• Génie électrique et informatique industrielle

CFA Inter-Universitaire (28/36/37)	DUT
------------------------------------	-----

• Mesures physiques

CFA Inter-Universitaire (18)	DUT 2 ^e année	Nouveau à la rentrée 2012
------------------------------	-----------------------------	------------------------------

• Préparation et réalisation d'ouvrages électriques

CFA du bâtiment (37/41/45)	CAP	
CFA interprofessionnel (18)	CAP	
CFA du bâtiment (28/36)	CAP	BP

• Systèmes électroniques

CFSA de l'AFTEC (45)	BTS
----------------------	-----

• Systèmes électroniques numériques

Option télécommunications et réseaux

CFA de l'industrie (CFAI Centre 37)	BAC PRO
CFSA de l'AFTEC (45)	BAC PRO

Option électronique industrielle embarquée

CFA de l'industrie (CFAI Centre 37)	BAC PRO
CFSA de l'AFTEC (45)	BAC PRO

Option sécurité, alarme

CFA de l'industrie (CFAI Centre 37)	BAC PRO
CFA de l'agglomération Orléanaise (45)	BAC PRO

Option électronique domestique

CFA de l'agglomération Orléanaise (45)	BAC PRO
--	---------

• Technico-commercial option génie électronique et mécanique

CFA de l'industrie (CFAI Centre 45)	BTS
-------------------------------------	-----

Forêt

Niveau des diplômes préparés

V	IV	III	II	I
---	----	-----	----	---

• Entretien des espaces ruraux

MFEO/MFR Val-de-l'Indre (37)	CAPA
------------------------------	------

• Forêt

CFA MFEO (37)	BAC PRO	Nouveau à la rentrée 2012
---------------	---------	---------------------------

• Gestion et conduite de chantiers forestiers

CFA agricole (45)	BAC PRO
-------------------	---------

• Travaux forestiers

Option bûcheronnage

MFEO (Lochois 37)	CAPA
CFA agricole (45)	CAPA

Option sylviculture

MFEO (Lochois 37)	CAPA
CFA agricole (45)	CAPA
CFA spécialisé du CREAL (45)	CAPA

• Travaux forestiers

CFA agricole (45)	BPA
-------------------	-----

Horticulture

Niveau des diplômes préparés

V	IV	III	II	I
---	----	-----	----	---

• Agronomie, productions végétales

CFSA de l'AFTEC (28)	BTSA
----------------------	------

• Fleuriste

CFA de la Mouillère (45)	CAP	BP	Brevet de maîtrise	Nouveau BM à la rentrée 2012
--------------------------	-----	----	--------------------	------------------------------

• Productions horticoles

Spécialités florales, légumières et pépinières

CFA agricole (18)	CAPA	
CFA spécialisé du CREAL (45)	CAPA	
CFA agricole (45)	CAPA	BAC PRO
CFA de la Mouillère (45)	CAPA	BAC PRO

Spécialités florales et légumières

CFA agricole (36/37)	CAPA	
CFA agricole (41)	CAPA	BAC PRO

Hôtellerie, restauration ●

Niveau des diplômes préparés

V	IV	III	II	I
---	----	-----	----	---

• Accueil, réception

CFA de l'AFP ville de Tours (37)	MC
----------------------------------	----

• Agent Polyvalent de restauration

CFA Interprofessionnel (45)	CAP
CFA spécialisé du CREAM (45)	CAP

• Employé barman

CFA de l'AFP ville de Tours (37)	MC
----------------------------------	----

• Hôtellerie restauration

Option B art culinaire, art de la table et du service

CFA Académique (UFA Châteauneuf 36)	BTS
-------------------------------------	-----

• Management d'une unité de restauration à thème

CFA Inter-Universitaire (37)	LICENCE PRO
------------------------------	-------------

• Métiers de la restauration et de l'hôtellerie

CFA de l'AFP ville de Tours (37)	BEP
----------------------------------	-----

Option mercatique et gestion hôtelière

CFA de l'AFP ville de Tours (37)	BTS
----------------------------------	-----

Option art culinaire, art de la table et du service

CFA de l'AFP ville de Tours (37)	BTS
UFA LP Françoise Dolto (45)	BTS

• Restaurant

CFA Interprofessionnel (18/28/36/41/45)	CAP	BP
CFA de l'AFP ville de Tours (37)	CAP	BP + BAC PRO
CFA de l'AFTEC (28)		BAC PRO
UFA LP François Dolto (45)		BAC PRO

• Service en brasserie, café

CFA de l'AFP ville de Tours (37)	CAP
CFA Interprofessionnel (45)	CAP

• Sommellerie

CFA de l'AFP ville de Tours (37)	MC	
UFA LP Albert Bayet (37)		BP

Hygiène, environnement ●

Niveau des diplômes préparés

V	IV	III	II	I
---	----	-----	----	---

• Énergie renouvelable et gestion de l'énergie électrique

CFA Inter-Universitaire (37)

Nouveau à la rentrée 2012 LICENCE PRO

• Ergonomie spécialité ergonomie de la motricité

CFA Inter-Universitaire (45)

MASTER
2^e année

• Gestion des déchets et propreté urbaine

CFA Inter-Universitaire (45)

CAP

• Gestion durable des ressources minérales

CFA Inter-Universitaire (45) en partenariat avec l'École Nationale d'application des géosciences (BAC+7)

DU

• Gestion et maîtrise de l'eau, spécialité études et projets aménagements hydrauliques, urbains et agricoles

CFSA de l'AFTEC (45)

BTSA

Transfert dans le Loiret

• Hygiène, propreté, environnement

CFSA de la propreté (37)

BAC PRO

BTS

• Maintenance et hygiène des locaux

CFA de la propreté (37)

CAP

CFA spécialisé du CREA1 (45)

CAP

• Sciences et technologies santé protection de l'environnement spécialité métiers des déchets

CFA Inter-Universitaire (37)

LICENCE PRO

Industrie chimique, pharmacie ●

Niveau des diplômes préparés

V	IV	III	II	I
---	----	-----	----	---

- **Industries chimiques et pharmaceutiques génie de la formulation**

CFA AFI24 Centre (45)

LICENCE PRO

- **Industrie plastique “Europlastic”**

UFA Jean Chaptal (37)

BTS

- **Physique, imagerie spécialisée technologies de l'imagerie médicale**

CFA Inter-Universitaire (37)

MASTER 2

- **Santé, option biologie analytique et expérimentale**

CFA Inter-Universitaire (37)

LICENCE PRO

- **Technicien et technicien supérieur en pharmacie industrielle**

CFA des métiers des industries pharmaceutiques et cosmétologiques (37)

TRNCP

TRNCP

- **Techniques physiques pour l'industrie et le laboratoire**

CFA AFI24 Centre - Lycée Sainte-Croix-Saint-Euverte (45)

BTS



Industrie, mécanique industrielle, agro-alimentaire ●

Niveau des diplômes préparés

V	IV	III	II	I
---	----	-----	----	---

• Assistance technique d'ingénieur

CFA de l'industrie (CFAI Centre 45)	BTS
CFSA Campus Centre (36)	BTS

• Chaudronnerie industrielle

CFA de l'industrie (CFAI Centre 18)	CAP		
CFA de l'industrie (CFAI Centre 28)		BAC PRO	BTS
UFA LP Jean Lurçat (45)		BAC PRO	
UFA LP Grandmont (37)			BTS

• Conception et réalisation en chaudronnerie industrielle

CFA de l'industrie (CFAI Centre 28)	BTS
-------------------------------------	-----

• Conception et réalisation de systèmes automatiques

CFA de l'industrie (CFAI Centre 28)	BTS
-------------------------------------	-----

• Conception produits industriels

CFA de l'industrie (CFAI Centre 28)	BTS
-------------------------------------	-----

• Conduite de systèmes industriels

CFA de l'industrie (CFAI Centre 45)	CAP
-------------------------------------	-----

• Contrôle industriel et régulation automatique

CFSA de l'AFTEC (45)	BTS
UFA Lycée Pierre Émile Martin (18)	BTS

• Études, définition de produits industriels

CFA de l'industrie (CFAI Centre 28)	BAC PRO
-------------------------------------	---------

• Études et réalisation d'outillage

CFA de l'industrie (CFAI Centre 45)	BTS
-------------------------------------	-----

• Fonderie

UFA LP Brisson (18)	BAC PRO	BTS
---------------------	---------	-----

• Génie industriel et maintenance

CFA Inter-Universitaire (28)	DUT
------------------------------	-----

• Génie productique mécanique

CFA de l'industrie (CFAI Centre 18/45)	DUT	Nouveau à la rentrée 2012
--	-----	---------------------------

• Gestion de la production industrielle

Option management et conduite d'unités de production

CFA Inter-Universitaire (28)	LICENCE PRO
------------------------------	-------------

Option logistique de production

CFA Inter-Universitaire (18)	LICENCE PRO
------------------------------	-------------

Option chaîne logistique globale

CFA Inter-Universitaire (45)	LICENCE PRO
------------------------------	-------------

Amélioration continue de la production industrielle

CFA Inter-Universitaire (41)	LICENCE PRO
------------------------------	-------------

Industrie, mécanique industrielle, agro-alimentaire ●

Niveau des diplômes préparés

V	IV	III	II	I
---	----	-----	----	---

• Industrialisation de produits mécaniques

CFA de l'industrie (CFAI Centre 45)	BTS
UFA LP Grandmont (37)	BTS
UFA LP Durzy (45)	BTS

• Industries agro-alimentaire

CFA agricole (28)	BTSA
-------------------	------

• Informatique et réseaux pour l'industrie et les services techniques

CFSA de l'AFTEC (45)	BTS
----------------------	-----

• Ingénierie de la qualité et du développement durable

Spécialité ingénierie de la qualité

CFSA de la CCI (18)	TRNCP
---------------------	-------

Spécialité maîtrise de l'efficacité énergétique

CFSA de la CCI (18)	TRNCP
---------------------	-------

• Ingénierie du retour d'expérience

CFSA de la CCI (18)	MASTER
---------------------	--------

• Ingénieur généraliste

CFSA Campus Centre (36) en partenariat avec HEI Lille	Nouveau à la rentrée 2012	TH
---	---------------------------	----

• Ingénieur en production industrielle

CFA de l'industrie (CFAI Centre) en partenariat avec Polytech'Orléans	INGÉNIEUR
---	-----------

• Ingénieur spécialité informatique industrielle

CFA de l'industrie (CFAI Centre) en partenariat avec Polytech'Tours	INGÉNIEUR
---	-----------

• Intelligence du bâtiment en partenariat avec l'Institut des Techniques d'Ingénieur de l'Industrie (ITII) Centre

CFA de l'industrie (CFAI Centre) en partenariat avec Polytech'Tours et Orléans	INGÉNIEUR
--	-----------

• Maintenance des équipements industriels

CFA de l'industrie (CFAI Centre 28/37/45)	BAC PRO
CFA des Compagnons du devoir (37)	BAC PRO
UFA LP Sully (28)	BAC PRO

• Maintenance industrielle

CFA de l'industrie (CFAI Centre 45)	BTS
UFA LP Sully (28)	BTS
UFA Lycée Blaise Pascal (36)	BTS
UFA Lycée Augustin Thierry (41)	BTS

• Maîtrise de l'énergie et énergies renouvelables

CFA Inter-Universitaire (28)	LICENCE PRO
------------------------------	-------------

Industrie, mécanique industrielle, agro-alimentaire ●

Niveau des diplômes préparés

V	IV	III	II	I
---	----	-----	----	---

• Mécanique option développement de projets industriels

CFA Inter-Universitaire (18) LICENCE PRO

• Opérateur régleur sur machines à commandes numériques

CFA de l'industrie (CFAI Centre 37) MC

• Pilotage des systèmes de production automatisée

CFA de l'industrie (CFAI Centre 45) BAC PRO

• Production industrielle

Option contrôle et développement des matériaux

CFA Inter-Universitaire (41) LICENCE PRO

• Sciences et technologies automatique et informatique industrielle

Spécialité systèmes automatisés et réseaux industriels

CFA Inter-Universitaire (37) LICENCE PRO

• Sciences et technologies production industrielle

Spécialité conception de produits automobiles

CFA Inter-Universitaire (45) LICENCE PRO

Spécialité normes énergétiques et environnementales

CFA Inter-Universitaire (45) LICENCE PRO

• Supervision automatisme et réseaux

CFA Inter-Universitaire (36) LICENCE PRO

• Système d'entreprise : management optimisation ingenierie spécialité instrumentation contrôle et management des systèmes

CFA Inter-Universitaire (45) MASTER

• Technicien outilleur

CFA de l'industrie (CFAI Centre 45) BAC PRO

• Technicien d'usinage

UFA LP Châteauneuf (36) BAC PRO

UFA LP Château Blanc (45) BAC PRO

CFA de l'industrie (CFAI Centre 18/28/37/45) BAC PRO

Industrie graphique, communication •

Niveau des diplômes préparés

V	IV	III	II	I
---	----	-----	----	---

- **Activités et techniques de communication spécialité techniques et création audiovisuelle pour le multimédia**

CFA Inter-Universitaire (41)

LICENCE PRO

- **Communication des entreprises**

CFSA de l'AFTEC (45)

BTS

- **Conception et réalisation de produits et services multimédia**

CFA Inter-Universitaire (41)

LICENCE PRO

- **Finition, façonnage du produit imprimé, production imprimée**

CFA de l'imprimerie - CARTIF (37)

BAC PRO

BTS

- **Information communication option journalisme**

CFA Inter-Universitaire (37)

LICENCE PRO

- **Métiers de la communication graphique, production graphique***

CFA de l'imprimerie - CARTIF (37)

BAC PRO

BTS

- **Sciences, technologies, santé, réseaux et télécommunication**

Spécialité Qualité, Sécurité des Systèmes d'Information (QSSI)

CFA Inter-Universitaire (41)

Nouveau à la rentrée 2012 (41)

LICENCE PRO

- **Spécialité intranet/extranet**

CFA Inter-Universitaire (45)

LICENCE PRO

- **Photographe**

CFA de l'AFP ville de Tours (37)

BTM

* Formation adaptée à un malentendant



Production animale ●

Niveau des diplômes préparés

V	IV	III	II	I
---	----	-----	----	---

• Conduite et gestion de l'exploitation agricole

Spécialité productions animales

CFA agricole (36/37/45) BAC PRO

Option à système à dominante élevage

CFA agricole (36/41) BAC PRO

• Conduite et gestion des entreprises hippiques

CFA agricole (37) BAC PRO

• Éducateur canin

CFA agricole (41) BP

• Production agricole, utilisation de matériels productions animales

CFA agricole (18/36/37/41) CAPA

• Productions animales

CFA agricole (36) BTSA

• Travaux de la production animale spécialité polycultures élevage

CFA agricole (36) BPA

MFO/MFR Saint-Firmin (41) BPA

• Sciences et technologies santé

Mention biologie intégrative et agro-sciences spécialité qualité et environnement en productions animales

CFA Inter-Universitaire (37) MASTER 2

• Soigneur d'équidés

CFA agricole (37) CAPA

CFA spécialisé du CREA (45) CAPA

Sécurité des biens et des personnes ●

Niveau des diplômes préparés

V	IV	III	II	I
---	----	-----	----	---

• Agent technique de prévention et de sécurité

UFA LP Ampère (41) BP

• Ingénierie et gouvernance des risques

CFSA de la CCI (18) TRNCP

Sport, animation, travail social ●

Niveau des diplômes préparés

V	IV	III	II	I
---	----	-----	----	---

• Activités aquatiques

FORMASAT CFA des métiers du sport, de l'animation et du tourisme (45) BPJEPS

• Activités équestres

FORMASAT CFA des métiers du sport, de l'animation et du tourisme (28) BPJEPS

• Activités gymniques, de la forme et de la force

FORMASAT CFA des métiers du sport et de l'animation (45) BPJEPS

• Activités physiques pour tous

FORMASAT CFA des métiers du sport, de l'animation et du tourisme (45) BPJEPS

• Animation sociale

FORMASAT CFA des métiers du sport, de l'animation et du tourisme (45) BPJEPS Nouveau à la rentrée 2012

• Assistant de service social

Section d'apprentissage ERTS (28) DE

• Économie sociale et familiale

CFA de la MFEO (Rougemont 37) BTS

• Éducateur jeunes enfants

Section d'apprentissage ITS de Tours (37) DE

• Éducateur spécialisé

Section d'apprentissage ERTS (45)	DE
Section d'apprentissage ITS de Tours (18/37)	DE

• Éducateur sportif

Option escrime ou judo ou basket

FORMASAT CFA des métiers du sport, de l'animation et du tourisme (45) BEES

• Loisirs tous publics

CFA de la MFEO (45 - Férolles) BPJEPS

• Métiers du football

FORMASAT CFA des métiers du sport, de l'animation et du tourisme (36) CAP

• Moniteur, éducateur

Section d'apprentissage ITS de Tours (37)	DE
Section d'apprentissage ERTS (45)	DE

• Petite enfance

CFA de la MFEO (45 - Sainte-Geneviève-des-Bois, 37 - Bourgueil)	CAP
CFA interprofessionnel (41)	CAP

Sport, animation, travail social ●

Niveau des diplômes préparés

V	IV	III	II	I
---	----	-----	----	---

• Service de proximité et vie locale

CFA interprofessionnel (37)	BAC PRO
CFA de l'agglomération Orléanaise (45)	BAC PRO

• Sports collectifs

FORMASAT CFA des métiers du sport, de l'animation et du tourisme (36/45)	BPJEPS
--	--------

• Perfectionnement sportif mention tennis

FORMASAT CFA des métiers du sport, de l'animation et du tourisme (41)	DJEPES
---	--------

Tertiaire, bureau ●

Niveau des diplômes préparés

V	IV	III	II	I
---	----	-----	----	---

• Activités juridiques marchés publics, métiers de l'achat public

CFA Inter-Universitaire (45)	LP
------------------------------	----

• Administrations Publiques et Territoriales

Spécialité conseil politique et communication

CFA Inter-Universitaire (45)	MASTER 2
------------------------------	----------

Gestion locale du patrimoine culturel

CFA Inter-Universitaire (45)	MASTER 2
------------------------------	----------

Management public local

CFA Inter-Universitaire (45)	MASTER 2
------------------------------	----------

Droit public, juriste territorial

CFA Inter-Universitaire (45)	MASTER 2
------------------------------	----------

Droit et politique de l'habitat

CFA Inter-Universitaire (45)	MASTER 2
------------------------------	----------

• Analyste développeur

CFSA Campus Centre (36)	TRNCP
-------------------------	-------

• Assistant(e) de direction

CFSA de l'AFTEC (37)	TRNCP
----------------------	-------

• Assistant(e) de gestion PME-PMI

CFA interprofessionnel (18/41)	BTS
CFSA de l'AFTEC (45)	BTS
UFA LP Victor Laloux (37)	BTS

• Assistant(e) manager

CFSA de l'AFTEC (45)	BTS
----------------------	-----

Niveau des diplômes préparés

V	IV	III	II	I
---	----	-----	----	---

• Comptabilité et gestion des organisations

CFSA de l'AFTEC (28/36/37/45) CFA interprofessionnel (41)	BTS	Nouveau à la rentrée 2012 (45)
	BTS	

• Conseiller(ère) service client à distance

CFSA de l'AFTEC (37)	TRNCP
----------------------	-------

• Diplôme de comptabilité et de gestion

CFSA de l'AFTEC (37/45) CFA Inter-Universitaire (18) UFA Dessaignes (41)	Nouveau à la rentrée 2012 (41)	DCG
		DCG
		DCG

• Diplôme supérieur de comptabilité et de gestion

CFA Inter-Universitaire (18/37)	DSCG
---------------------------------	------

• Droit économie gestion

Gestion des ressources humaines spécialité développement des compétences et formation professionnelle

CFA Inter-Universitaire (45)	LICENCE PRO
------------------------------	-------------

Management des organisations spécialité risque fiscal comptable et juridique

CFA Inter-Universitaire (18/45)	LICENCE PRO
---------------------------------	-------------

• Droit économie gestion

Mention finance, comptabilité, contrôle

Spécialité finance, contrôle de gestion

CFA Inter-Universitaire (45)	Nouvelle mention à la rentrée 2012	MASTER 2
------------------------------	------------------------------------	----------

Mention gouvernance territoriale

- Environnement, Territoire et Paysage (ETP)
- Management des Territoires et Urbanisme (MTU)
- Administration des Collectivités Locales (ACL)

CFA Inter-Universitaire (37)	MASTER 2
------------------------------	----------

Mention gestion des organisations spécialité management des PME et entepeneriat

CFA Inter-Universitaire (37)	MASTER 2
------------------------------	----------

Mention finance, spécialité comptabilité, contrôle audit

CFA Inter-Universitaire (45)	MASTER 2
------------------------------	----------

• Droit spécialité social et gestion des ressources humaines

CFA Inter-Universitaire (45)	MASTER 2
------------------------------	----------

• Gestion - administration

CFSA de l'AFTEC (45)	BAC PRO	Nouvel intitulé des BAC PRO comptabilité et BAC PRO secrétariat
----------------------	---------	---

• Gestion des entreprises et des administrations

Ressources humaines

CFA Inter-Universitaire (37)	DUT 2 ^e année
------------------------------	--------------------------

Finance, comptabilité, petites et moyennes entreprises

CFA Inter-Universitaire (18/36/45)	DUT 2 ^e année
------------------------------------	--------------------------

Niveau des diplômes préparés

V	IV	III	II	I
---	----	-----	----	---

• Gestion relations humaines

Option développement des compétences et formation professionnelle

CFA Inter-Universitaire (37) LICENCE PRO

• Gestionnaire de paie

CFSA de l'AFTEC (37) TRNCP

• Manager des systèmes d'information

CFSA Campus Centre (36) TH

• Management des organisations du tiers secteur et de l'économie solidaire

CFA Inter-Universitaire (36) Nouveau à la rentrée 2012 LICENCE PRO

• Responsable manager de la distribution

CFSA Campus Centre (36/45) Nouveau à la rentrée 2012 (36) TRNCP

• Sciences du management et administration des entreprises

Mention management et marchés, spécialité audit des entreprises internationales ou marketing des services

CFA Inter-Universitaire (37) MASTER 2

Mention management et organisation, spécialité management stratégique des ressources humaines et performance durable ou management public

CFA Inter-Universitaire (37) MASTER 2

• Sciences du management spécialité ingénierie et politique financières

Option banque et marchés financiers

Option finances

Option conseiller clientèle de professionnels

CFA Inter-Universitaire (37) MASTER 2

• Services informatiques aux organisations

Option Solutions d'Infrastructures, Systèmes et Réseaux (SISR)

CFSA de l'AFTEC (45) BTS

CFA interprofessionnel (41) BTS

Option Logicielles et Applications Métiers (SLAM)

CFA interprofessionnel (41) BTS

CFSA de l'AFTEC (45) BTS

• Systèmes d'entreprise management optimisation ingénierie spécialité instrumentation contrôle et management des systèmes

CFA Inter-Universitaire(45) MASTER 2

• Technicien d'accueil touristique

Option Solutions d'Infrastructures, Systèmes et Réseaux (SISR)

CFA Ville de Tours (37) TH

Textile, habillement, cuir ●

Niveau des diplômes préparés

V	IV	III	II	I
---	----	-----	----	---

• Cordonnerie multiservices

CFA interprofessionnel (37)	CAP
-----------------------------	-----

• Métiers du pressing, maintenance des articles textiles

CFA spécialisé du CREAL (45)	CAP
------------------------------	-----

Transport logistique ●

Niveau des diplômes préparés

V	IV	III	II	I
---	----	-----	----	---

• Agent d'entreposage et messagerie

CFA des transports (41/45)	CAP
CFA du CREAL (45)	CAP

• Conducteur routier de marchandises sur véhicule porteur

CFA des transports (41/45)	TH	Nouveau à la rentrée 2012
----------------------------	----	---------------------------

• Conducteur routier de marchandises sur tous véhicules

CFA des transports (41/45)	TH	Nouveau à la rentrée 2012
----------------------------	----	---------------------------

• Éco logistique des produits et des services

CFA inter-Universitaire (36)	Nouveau à la rentrée 2012 LICENCE PRO
------------------------------	---------------------------------------

• Gestion logistique et transport

CFA inter-Universitaire (36)	DUT
------------------------------	-----

• Logistique

UFA LP Maréchal Leclerc (45)	BAC PRO
CFA des transports (41)	BAC PRO

• Transport

CFA interprofessionnel (37)	BTS
CFA des transports (41)	BTS

• Qualité logistique industrielle et organisation

Option organisation et gestion des flux
Option métrologie et gestion de la qualité

CFA inter-Universitaire (18/45)	DUT 2 ^{ème} année
---------------------------------	----------------------------

LISTE DES CFA ET SECTIONS D'APPRENTISSAGE EN RÉGION CENTRE

• CHER (18)

CFA Agricole

géré par l'EPLEFPA de Bourges
Site de Sollier
18570 Le Subdray
Tél : 02 48 70 77 12
Fax : 02 48 69 79 69
cfa.cher@educagri.fr

CFA Agricole

Antenne de
Saint-Amand-Montrond
géré par l'EPLEFPA de Bourges
51, Avenue de la République
18200 Saint-Amand-Montrond
Tél : 02 48 96 80 18
cfa.st-amand@educagri.fr

CFA Banque-finance

Antenne de Bourges
Site de formation - CMA CCI 18
149/151 rue de Turly
BP 4030 - 18000 Bourges
Tél : 02 48 23 53 73
Fax : 02 48 23 53 89
cfa@cfa-bourges.fr

CFA Interprofessionnel

géré par l'association des CMA
et CCI du Cher
149/151 rue de Turly
BP 4030 - 18000 Bourges
Tél : 02 48 23 53 73
Fax : 02 48 23 53 89
cfa@cfa-bourges.fr
www.cfa-bourges.fr

CFA supérieur de l'AFTEC

Antenne de Bourges
Lycée Saint-Jean-Baptiste
de la Salle
52 avenue de la Libération
18027 Bourges Cedex
Tél : 02 48 27 15 20
Fax : 02 48 27 15 24
cfc.lasalle@wanadoo.fr

CFA supérieur de la CCI

géré par la CCI du Cher
25 rue Louis Mallet
18000 Bourges
Tél : 02 48 67 55 55
Fax : 02 48 20 57 50
campus@cher.cci.fr
www.ecole-curien.fr

CFA de la Pharmacie

Antenne de Bourges
géré par l'AFPPREC
4 impasse Gustave Pailloux
BP 3027 - 18027 Bourges Cedex
Tél. : 02 48 65 60 87
Fax. : 02 48 24 80 49
cfapharmabourges@cfapharmacie.com
www.cfapharmacie.com

CFAI Centre

Antenne d'Aubigny-sur-Nère
Avenue Eugène Casella
18700 Aubigny-sur-Nère
Tél : 09 72 11 26 48
Fax : 09 72 11 26 77
siegesocial@cfai-centre.org

CFA IURC

Site de formation de Bourges
Université d'Orléans
Service apprentissage - SEFCO
8 rue Léonard de Vinci
BP 6749 - 45067 Orléans Cedex 2
Tél : 02 38 49 43 36
Fax : 02 38 41 70 92
apprentissage@univ-orleans.fr
www.cfaiurc.fr

CFA de l'Académie

**UFA du lycée des métiers du
Bâtiment Jean de Berry**
85 avenue François Mitterrand
18000 Bourges
Tél : 02 48 48 18 50
Fax : 02 48 48 18 51
lp.jean.de.berry@wanadoo.fr

CFA de l'Académie Orléans-Tours

Géré par le lycée Professionnel
Henri Brisson
23, avenue Henri Brisson
18100 Vierzon
Tél : 02.48.52.74.08
Fax : 02.48.52.74.24
CFAacademie@ac-orleans-tours.fr
www.cfa.ac-orleans-tours.fr

CFA de l'Académie

UFA du lycée professionnel Pierre-Emile Martin

1 avenue de Gionne
18021 Bourges
Tél : 02.48.48.13.95
Fax : 02.48.48.13.94

• EURE-ET-LOIR (28)

CFA Agricole

géré par l'EPLEFPA d'Eure-et-Loir
La Saussaye - 28630 Sours
Tél : 02 37 33 72 25
Fax : 02 37 33 72 04
cfa.eure-et-loir@educagri.fr
www.legta.chartres.educagri.fr

CFA Banque-Finance

Antenne de Chartres
Site de formation - CMCCI 28
Rue Isidore Douin - Les Chaises
BP 819 - 28011 Chartres Cedex
Tél : 02 37 91 66 66
Fax : 02 37 91 06 56
www.cfa-banques.com

CFA du Bâtiment

géré par l'AFORPROBA 28
4 rue Vlaminck - BP 90122
28003 Chartres Cedex
Tél : 02 37 88 48 50
Fax : 02 37 88 48 60
Cfabtp.chartres@ccca-btp.fr

CFA Interprofessionnel

géré par l'association des CMA
et CCI 28
BP 819 - 28011 Chartres Cedex
Tél : 02 37 91 66 66
Fax : 02 37 91 06 56
info@cfainterpro-28.fr
www.cfainterpro-28.fr

CFA supérieur de l'AFTEC

Antenne de Mignières
Lycée EFAGIR
2 rue des Fleurs
BP 2 - 28630 Mignières
Tél : 02 37 26 46 07
Fax : 02 37 26 30 81
lycee.efagir@wanadoo.fr

CFA supérieur de l'AFTEC

Antenne de Saint-Maurice-
Saint-Germain
Lycée Professionnel Privé
Notre Dame
Tél : 02 37 53 70 70
Fax : 02 37 53 70 90

CFA supérieur de l'AFTEC

Antenne de Châteaudun
Lycée privé agricole de Nermont
2 rue de Nermont - BP 64
28202 Châteaudun Cedex
Tél : 02 37 44 60 60
Fax : 02 37 45 00 20
btsa@nermont.fr

CFAI Centre

Antenne de Châteaudun
Géré par PROMETA
11 rue Louis Appert
28200 Châteaudun
Tél : 02 37 45 26 29
Fax : 02 37 45 77 88
chateaudun@cfai-centre.org

CFA IURC

Site de formation de Chartres
Université d'Orléans
Service apprentissage - SEFCO
8 rue Léonard de Vinci - BP 6749
45067 Orléans Cedex 2
Tél : 02 38 49 43 36
Fax : 02 38 41 70 92
apprentissage@univ-orleans.fr
www.cfaiurc.fr

IFSI

Institut de Formation en Soins
infirmiers
69 rue de Rieuville - BP 69
28102 Dreux Cedex
Tél : 02 37 46 82 43
ifsi@ch-dreux.fr

CFA de l'Académie

UFA du lycée Philibert de l'Orme
7 rue Jules Ferry - BP 40 105
28110 Lucé
Tél : 02 37 35 38 30
Fax : 02 37 33 03 08
Ce.0280009h@ac-orleans-tours.fr

CFA de l'Académie

UFA du lycée des Métiers Sully
8 rue des Viennes - BP 30129
28400 Nogent-le-Rotrou
Tél : 02 37 53 57 77
Fax : 02 37 52 31 60
ce.0281021h@ac-orleans-tours.fr

CFA de l'Académie

UFA du lycée Maurice Violette
Rue Pablo Neruda
28100 Dreux
Tél : 02 37 62 88 60
Fax : 02 37 62 88 68

• INDRE (36)

CFA Agricole

géré par l'EPLEPPA de l'Indre
BP 529 - 36018 Châteauroux Cedex
Tél : 02 54 53 11 15
Fax : 02 54 07 24 03
cfa.indre@educagri.fr
www.epl.chateauroux.educagri.fr

CFA du Bâtiment

géré par l'AFORPROBA de l'Indre
16 avenue Patureau-Francoeur
36000 Châteauroux
Tél : 02 54 34 76 78
Fax : 02 54 35 07 16
cfabtp.chateauroux@ccca-btp.fr
www.cfabat36.com

CFA Interprofessionnel

géré par la CMA 36
164 avenue JF Kennedy
36000 Châteauroux
Tél : 02 54 08 70 00
Fax : 02 54 08 70 07
info@cfacm36.fr

CFSA Campus Centre de l'Indre

géré par la CCI 36
16 place Saint-Cyran
36000 Châteauroux
Tél : 02 54 53 52 00
Fax : 02 54 53 52 19
cfsa@indre.cci.fr
www.indre.cci.fr/formation

CFA supérieur de l'AFTEC

Antenne de Châteauroux
Lycée Privé Sainte-Solange
1 place de la Gare
36028 Châteauroux Cedex
Tél : 02 54 53 50 00
Fax : 02 54 22 50 95
lyceestesolange@leon13.com

CFA IURC

Site de formation d'Issoudun et
de Châteauroux
Université d'Orléans
Service apprentissage - SEFCO
8 rue Léonard de Vinci - BP 6749
45067 Orléans Cedex 2
Tél : 02 38 49 43 36
Fax : 02 38 41 70 92
apprentissage@univ-orleans.fr
www.cfaiurc.fr

CFA de l'Académie

UFA du lycée professionnel George Sand

25 avenue George Sand - BP 144
36400 La Châtre
Tél : 02 54 62 17 00
Fax : 02 54 62 17 01
Ce.0360019a@ac-orleans-tours.fr
www.php.ac-orleans-tours.fr/
lyc-george-sand-la-chatre

CFA de l'Académie

UFA du lycée polyvalent Pasteur
12 boulevard François Mitterrand
36300 Le Blanc
Tél : 02 54 37 13 78
Fax : 02 54 37 39 05
Ce.0360005k@ac-orleans-tours.fr

CFA de l'Académie

UFA du lycée professionnel Châteauneuf

83 avenue Rollinat - BP 76
36200 Argenton-sur-Creuse
Tél : 02 54 24 00 63
Fax : 02 54 24 04 21
Ce.036003h@ac-orleans-tours.fr

CFA de l'Académie

UFA du lycée polyvalent

Blaise Pascal

27 boulevard Blaise Pascal
36000 Châteauroux
Tél : 02 54 53 55 00
Fax : 02 54 07 28 12
Legt-pascal-chateauroux.tice.
ac-orleans-tours.fr

• **INDRE-ET-LOIRE (37)**

CFA Agricole

géré par l'EPLEFPA de
Tours-Fondettes
La Plaine - 37230 Fondettes
Tél : 02 47 42 17 90
Fax : 02 47 49 99 29
cfa.indre-et-loire@educagri.fr

CFA agricole

Antenne d'Amboise
Lycée agricole et viticole
d'Amboise
46 avenue Émile Gounin
37400 Amboise
Tél : 02 47 23 35 50
Fax : 02 47 57 01 76
cfa-indre-et-loire@educagri.fr

CFA agricole

Antenne de Chinon
Petit Bouqueteau
37000 Chinon
Tél : 02 47 93 14 43
Fax : 02 47 93 21 10
cfa-indre-et-loire@educagri.fr

CFA des Compagnons du Devoir

géré par l'Association Ouvrière
des Compagnons du Devoir du
Tour de France
25 rue franche Comté
37100 Tours
Tél : 02 47 41 39 39
Fax : 02 47 49 09 83

CFA de l'AFP de la Ville de Tours

géré par la Ville de Tours
8 allée Roger Lecotté
37100 Tours
Tél : 02 47 88 51 00
Fax : 02 47 88 51 29
cfa-ville-de-tours@wanadoo.fr

CFA supérieur de l'AFTEC

Antenne de Tours
ARPEC Touraine

244 rue Giraudeau - 37000 Tours

Tél : 02 47 36 20 50
Fax : 02 47 36 20 59
Arpec.touraine@wanadoo.fr

CFA supérieur de l'AFTEC

Antenne de Joué-lès-Tours
Lycée Professionnel
Privé Saint-Gatien
107 rue de la Douzillère
37300 Joué-lès-Tours
Tél : 02 47 78 15 65
denis.dupuy@saint-gatien.org
www.saint-gatien.org

CFCTT Antenne de Chambray-lès-Tours

Lycée privé Sainte-Marguerite
1 rue Horizon vert
37170 Chambray-lès-Tours
Tél : 02 47 74 80 00
Fax : 02 47 74 80 01
cfctt@ste-marguerite.net

CFA du Bâtiment

géré par l'AFORPROBA 37
106/112 rue Marcel Cachin
37700 Saint-Pierre-des-Corps
Tél : 02 47 44 05 53
Fax : 02 47 32 94 04
cfabtp.saintpierredescorps@ccca-btp.fr

CFA de l'Imprimerie (CARTIF)

géré par l'EPLE du lycée profes-
sionnel Albert Bayet
50 boulevard Preuilley - BP 5853
37058 Tours Cedex
Tél : 02 47 77 90 07
Fax : 02 47 37 64 76
cartif.37@ac-orleans-tours.fr
www.cartif.org

CFA Interprofessionnel

géré par la CMA 37
1 et 2 Rue Philippe Lebon - ZI n°2
37300 Joué-Lès-Tours
Tél : 02 47 78 47 00
Fax : 02 47 80 07 55
cfa@cm-tours.fr
www.cfa37.fr

Croix Rouge de Tours

Institut régional de Formation
Sanitaire et Social (IRFSS)
130 rue du Colombier
37000 Tours
Tél : 02 47 88 43 43

CFA de la MFEO

géré par la MFEO de Sorigny
Rue de Château Gaillard
37250 Sorigny
Tél : 02 47 26 07 62
Fax : 02 47 65 92 35
Mfr.cfa.sorigny@mfr.asso.fr

Antenne de Bourgueil géré par la
MFEO de Sorigny
27 avenue Reimlingen
37140 Bourgueil
Tél : 02 47 97 71 56
Fax : 02 47 97 49 32

Antenne de Rougemont géré par
la MFEO de Sorigny
IREO rue du Télégraphe - BP 7935
37079 Tours cedex 2
Tél : 02 47 54 24 21
Fax : 02 47 49 12 41
ireo.rougemont@mfr.asso.fr

CFA des Métiers des Industries Pharmaceutiques et Cosméto- logiques (MIPC)

géré par le groupe IMT (Institut
des Métiers et des Technologies
Industries pharmaceutiques et
cosmétologiques)
38-40 avenue Marcel Dassault
BP 600 - 37026 Tours Cedex 3
Tél : 02 47 71 37 13
Fax : 02 47 71 37 14
c.duval@groupe-imt.com

CFA de la Pharmacie

Antenne de Joué-Lès-Tours
géré par l'AFPPREC
1 rue Philippe Lebon
37300 Joué-Lès-Tours
Tél : 02 47 67 10 11
Fax : 02 47 67 19 49
cfapharmatours@cfapharmacie.com
www.cfapharmacie.com

CFA Banque Finance

Antenne Tours
Institution Notre-Dame-La-Riche
30 rue Delpérier
37000 Tours
Tél : 02.47.36.32.00
Fax : 02.47.38.79.74
Emmanuel.bertrand@ndlr.fr

CFA de la Propreté

géré par l'INHNI
34 rue du Sergent Leclerc
37000 Tours
Tél : 02 47 36 45 80
Fax : 02 47 39 43 41
cfa.centre@inhni.com

CFAI Centre

Antenne d'Amboise
géré par PROMETA
8 rue du Clos Bourget
37400 Amboise
Tél : 02 47 30 45 40
Fax : 02 47 30 59 06
amboise@cfa-centre.org

CFA IURC Tours

Université de Tours
IUT de Tours
Service apprentissage
29 rue du Pont Volant
37082 Tours Cedex
Tél : 02 47 36 76 32
Fax : 02 47 36 76 34
apprentissage@univ-tours.fr
www.cfaiurc.fr

CFA de l'Académie

UFA du lycée professionnel

Albert Bayet

50 bd de Preuilly - BP 5853
37058 Tours Cedex
Tél : 02 47 77 12 12
Fax : 02 47 37 30 61
ce.0370040t@ac-orleans-tours.fr
www.bayet.com

Sections d'apprentissage

gérées par le Syndicat mixte
des CCI d'Indre-et-Loire et
de la Vienne
1 rue Léo Délibes - BP 535
37005 Tours Cedex 3
Tél : 02 47 71 71 71
Fax : 02 47 71 72 10
ebruar@escem.fr

CFA de l'Académie

UFA du Lycée professionnel

Martin Nadaud

67 rue Jeanne Labourbe
37700 Saint-Pierre-des-Corps
Tél : 02 47 46 43 00
Fax : 02 47 32 83 36
Ce.0370054h@ac-orleans-tours.fr

Section d'apprentissage

gérée par l'association Touraine
éducation culture Institut du
Travail Social (ITS)
17 rue Groison - BP 77554
37075 Tours Cedex
Tél : 02 47 62 33 33
Fax : 02 47 41 01 44
its@its-tours.org

CFA de l'Académie

UFA du lycée professionnel

Victor Laloux

2 rue Marcel Proust
37200 Tours
Tél : 02 47 74 88 00
Fax : 02 47 74 88 19
ce.0370771m@ac-orleans-tours.fr

CFA de l'Académie

UFA du lycée professionnel

Jean Chaptal

Rue des Clos des Grades
37400 Amboise
Tél : 02 47 23 46 20
Fax : 02 47 23 46 22
Ce.0371123v@ac-orleans-tours.fr
www.lpchaptal.fr

CFA de l'Académie

UFA du lycée Grandmont

Avenue de Sévigné - BP 0414
37204 Tours
Tél : 02 47 48 78 00
Fax : 02 47 48 78 29
Ce.0370038r@ac-orleans-tours.fr

CFA de l'Académie

UFA du lycée Émile Delataille

Place des Prébendes - BP 235
37602 Loches
Tél : 02 47 91 16 00
Fax : 02 47 91 15 90
Ce.03712585@ac-orleans-tours.fr
Ecl.ac-orleans-tours.fr/lyc-dela-
taille-loches

CFA de l'Académie

UFA du lycée Jean Monnet

45 rue de la Gitonnière - BP 600
37306 Joué-les-Tours
Tél : 02 47 67 44 67
Fax : 02 47 53 90 93

• LOIR-ET-CHER (41)

CFA Agricole

géré par l'EPLEFPA du
Loir-et-Cher
5/7 rue des Grands Champs
C/S 2908 - 41029 Blois Cedex
Tél : 02 54 56 49 05
Fax : 02 54 56 49 08
cfa.loir-et-cher@educagri.fr
www.epl41@educagri.fr

CFA Agricole

Antenne de Montoire
Géré par l'EPLEFPA du
Loir-et-Cher
6 rue de l'Agriculture
41800 Montoire-sur-Loir
Tél : 02 54 88 00 30
Fax : 02 54 86 16 15

CFA du Bâtiment

géré par l'AFORPROBA 41
15/17 rue André Boulle
41000 Blois
Tél : 02 54 90 34 56
Fax : 02 54 56 15 98
Cfbatiment.loiretcher@ccca-btp.fr
www.cfa-btp41.com

CFA Interprofessionnel

géré par la CMA 41
12 rue François Billoux
41000 Blois
Tél : 02 54 74 14 73
Fax : 02 54 56 09 81
info@cfa41.fr
www.cfa41.fr

CFA de la MFEO

Antenne de Saint-Firmin
géré par la MFEO de Sorigny
Rue de Courances - BP 5
37250 Sorigny
Tél : 02 47 26 07 62
Fax : 02 47 65 92 35
Mfr.cfa.sorigny@mfr.asso.fr

CFA des Transports

géré par PROMOTRANS
9/11 allée du Bois de l'Orme
41100 Saint-Ouen
Tél : 02 54 73 37 30
Fax : 02 54 73 37 39
angom@promotrans.net

CFA IURC

Site de formation de Blois
IUT de Tours
Service apprentissage

29 rue du Pont Volant
37082 Tours Cedex
Tél : 02 47 36 76 32
Fax : 02 47 36 76 34
apprentissage@univ-tours.fr
www.cfaiurc.fr

CFA de l'Académie

UFA du Lycée professionnel

Ampère

2 rue Ampère - 41100 Vendôme
Tél : 02 54 23 31 00
Fax : 02 54 77 02 43
Ce.0410031l@ac-orleans-tours.fr
Etabl.ac-orleans-tours.fr/lp-ampere-vendome

CFA de l'Académie

UFA du Lycée Augustin

13 Avenue de Châteaudun
41000 Blois
Tél : 02 54 56 29 00
Fax : 02 54 56 29 29
Ce.0410001d@ac-orleans-tours.fr

UFA du Lycée Dessaignes

12 rue Dessaignes - 41000 Blois
Tél : 02 54 55 53 00

• LOIRET (45)

CFA de l'agglomération orléanaise

géré par la Communauté d'agglomération Orléans Val de Loire
Cité des Métiers
9 rue du 11 novembre
45000 Orléans
Tél : 02 38 83 81 81
Fax : 02 38 83 19 15
cfadirection@agglo-orleans.fr

CFA Agricole

géré par l'EPLEFPA du Loiret
11 rue des Pervenches
45270 Bellegarde
Tél : 02 38 95 08 20
Fax : 02 38 90 28 26
Cfa.loiret@educagri.fr
www.cfa-bellegarde.org

CFA Banque-Finance

géré par l'APIFA
8 place Jean Monnet
45000 Orléans
Tél : 02 38 62 29 89
Fax : 02 38 81 18 26
robin.m@cfpb.fr
www.cfa-banques.com

CFA du Bâtiment

géré par l'AFORPROBA 45
79 rue du Petit Pont
45000 Orléans
Tél : 02 38 86 02 51
Fax : 02 38 84 38 28
Cfa.jean.fontaine.45@wanadoo.fr

CFA de la Moullière

géré par l'École d'Horticulture d'Orléans
66 Avenue de la Moullière
45072 Orléans Cedex 2
Tél : 02 38 22 60 80
Fax : 02 38 51 38 45
Lphpo.compta@worldonline.fr
contact@lamouillere.fr
www.lamouillere.fr

CFA Interprofessionnel

géré par la CMA 45
5 rue Charles Péguy - BP 1927
45009 Orléans Cedex 1
Tél : 02 38 62 75 29
Fax : 02 38 77 27 04
cfa@cfacm45.fr

FORMASAT - CFA des métiers du sport et de l'animation

géré par l'ARFASSEC
1240 rue de la Bergeresse
45160 Olivet
Tél : 02 38 49 88 10
Fax : 02 38 25 99 24
Cfa.sports-animat@wanadoo.fr
www.cfasports.fr

CFA de la MFEO

Antenne de Sainte-Geneviève-des-Bois
géré par la MFEO de Sorigny
Place Pasteur
45230 Sainte-Geneviève-des-Bois
Tél : 02 38 92 54 94
mfr.cfa.sorigny@mfr.asso.fr

Antenne de Férolles géré par la MFEO de Sorigny
7 route de Darvoy
45150 Férolles
Tél : 02 38 59 73 04
Fax : 02 38 59 89 67
mfr.ferolles@mfr.asso.fr

Antenne de Chaingy géré par la MFEO de Sorigny
Le Bézy - 23 route de Blois
45380 Chaingy
Tél : 02 38 88 86 29

Antenne de Gien géré par la MFEO de Sorigny
3 avenue des Montoires
45 500 Gien
Tél : 02 38 67 00 34
Fax : 02 38 67 48 47
mfr.gien@mfr.asso.fr

CFA de la Pharmacie

géré par l'AFPPREC
7 rue François Hauchecorne
45000 Orléans
Tél : 02 38 84 39 57
Fax : 02 38 86 18 02
cfapharmaorleans@cfapharmacie.com
www.cfapharmacie.com

CFA Spécialisé géré par le CREAI

58 bis boulevard de Châteaudun
45000 Orléans
Tél : 02 38 65 09 60
Fax : 02 38 65 09 69
www.cfascentre.com

CFA supérieur de l'AFTEC

géré par l'AFTEC
22 avenue du Parc de l'Etuvée
BP 55806
45058 Orléans Cedex 1
Tél : 02 38 22 13 00
Fax : 02 38 22 13 01
info@cfasa-aftec.com
www.cfasa-aftec.com

CFA supérieur de l'AFTEC

Antenne du CFA Supérieur de l'AFTEC
Lycée privé Saint-Paul
6 Cloître Saint- Aignan
45057 Orléans Cedex 1

CFA supérieur de la CCI

géré par la CCI du Loiret
17 boulevard de Châteaudun BP
639 - 45016 Orléans Cedex 1
Tél : 02 38 77 89 01
Fax : 02 38 54 27 18
ecg@ecgorleans.org
www.ipc-eed.cci.fr

CFA des Transports

Antenne d'Ingré
géré par PROMOTRANS
9/11 allée du Bois de l'Orme
41100 Saint-Ouen
Tél : 02 54 73 37 30
Fax : 02 54 73 37 39
angom@promotrans.net

CFAI Centre

géré par PROMETA
74 route nationale
45380 La Chapelle-Saint-Mesmin
Tél : 02 38 22 33 10
Fax : 02 38 88 10 45
siegesocial@cfa-centre.org

CFA IURC Orléans

Université d'Orléans
Service apprentissage - SEFCO
8 rue Léonard de Vinci - BP 6749
45067 Orléans Cedex 2
Tél : 02 38 49 43 36
Fax : 02 38 41 70 92
apprentissage@univ-orleans.fr
www.cfaiurc.fr

CFA EST Loiret

géré par le SIVU de Montargis
35 avenue Gaillardin
45200 Montargis
Tél : 02 38 98 05 92
Fax : 02 38 93 83 82
apprentissage@cfa-montargis.com
www.cfa-montargis.com

CFA AFI24 Centre

AFI 24 immeuble Kupka A
18 rue Hoche
92980 La Défense
Tél : 01 49 67 03 00
Fax : 02 49 67 05 49
info@afi24.org
www.afi24.org

CFA de l'Académie

UFA du Lycée professionnel

Françoise Dolto

125 rue Claude Debussy
45160 Olivet
Tél : 02 38 63 49 16
Fax : 02 38 63 87 05
Ce.0451304y@ac-orleans-tours.fr
www.lyc-fdolto-olivet.fr

CFA de l'Académie

UFA du Lycée professionnel

Château Blanc

1 rue Saint-Just - BP 41
45120 Chalette-sur-Loing
Tél : 02 38 95 06 15
Fax : 02 38 93 38 58
Ce.0451442y@ac-orleans-tours.fr

CFA de l'Académie

UFA du lycée professionnel

Maréchal Leclerc de Hauteclocque

85 avenue Georges Clémenceau
45140 Saint-Jean-de-la-Ruelle
Tél : 02 38 88 32 40
Fax : 02 38 70 50 20
Ce.0450066c@ac-orleans-tours.fr

CFA de l'Académie

UFA du lycée professionnel Jean Lurçat

4 rue du Perron - BP 41214
45401 Fleury-les-Aubrais Cedex 1
Tél : 02 38 70 97 00
Fax : 02 38 70 97 11
Ce.0451067r@ac-orleans-tours.fr
Ecl.ac-orleans-tours.fr/lyc-jean-lurcat-fleury-les-aubrais

CFA de l'Académie

UFA du lycée Benjamin Franklin

21 bis rue Eugène Vignat
BP 2049 - 45018 Orléans Cedex
Tél : 02 38 79 10 10
Fax : 02 38 79 10 00
Ce.045005l@ac-orleans-tours.fr

CFA de l'Académie

UFA du lycée des métiers du

Bâtiment, des travaux Publics

et du Géomètre Henri Gaudier

Brzeska

40 avenue Denis Papin
45800 Saint-Jean-de-Braye
Tél : 02 38 22 13 50
Fax : 02 38 22 13 52
Ce.0450064a@ac-orleans-tours.fr
Etab.ac-orleans-tours.fr/lyc-gaudier-brzeska-st-jean-de-braye

Section d'apprentissage

École Régionale du Travail

Social gérée par le CREAI

2032 rue du Général de Gaulle
BP 125 - 45161 Olivet Cedex
Tél : 02 38 69 17 45
Fax : 02 38 62 25 46
direction@erts-olivet.com
www.afi24.org

CFA de l'Académie

d'Orléans-Tours

UFA du Lycée professionnel Paul Gauguin

10 avenue de la recherche scientifique
45071 Orléans la Source cedex 2
Tél : 02 38 69 16 88
Fax : 02 38 63 89 93
ce.0450786k@ac-orleans-tours.fr
www.lp-gauguin.com

CFA de l'Académie

d'Orléans-Tours

UFA du Lycée Voltaire
3 avenue Voltaire
45072 Orléans cedex 2
Tél : 02 38 63 36 20
Fax : 02 38 63 89 45
ce.0450786k@ac-orleans-tours.fr
www.voltaire.com.fr

CFA de l'Académie

d'Orléans-Tours

UFA du Lycée Durzy
23 rue Léonard de Vinci
BP 22063 - 45702 Villemandeur
Tél : 02 38 28 1050
Fax : 02 38 28 1077
www.lyceedurzy.com

• NATIONAL

CFA des Compagnons du Devoir

Antenne de Tours

25 rue Franche Comté
37100 Tours
Tél : 02 47 41 39 39

Antenne de Cepoy

Château de Cepoy
45120 Cepoy
Tél : 02 38 93 09 68
Fax : 02 38 89 27 73

LISTE DES ESPACES DE MÉDIATION DANS LES CFA DE LA RÉGION CENTRE

• CHER (18)

CFA interprofessionnel

Espace médiation
149/151 rue de Turly
BP 4030 - 18000 Bourges
Tél : 02 48 23 53 73
espacemediation@cfa-bourges.fr

CFA agricole

Espace médiation
Site de Sollier
18570 Le Subdray
Tél : 02 48 70 55 15
espacemediation-cfa.cher@educagri.fr

• EURE-ET-LOIR (28)

CFA du bâtiment

Espace médiation
4 rue Vlaminck - BP 90122
28003 Chartres cedex
Tél : 02 37 88 48 61
lucie.casta@ccca-btp.fr

CFA interprofessionnel

Espace médiation
BP 819
28001 Chartres cedex
Tél : 02 37 91 66 66
espacemediation@cfaipro-28.fr

CFA agricole

Espace médiation
La Saussaye
28630 Sours
Tél : 02 37 91 66 66
espacemediation-cfa.indre@educagri.fr

• INDRE (36)

CFA du bâtiment

Espace médiation
16 avenue Patureau-Francoeur
36000 Châteauroux
Tél : 02 54 34 91 58
virginie.dorio@ccca-btp.fr

CFA interprofessionnel

Espace médiation
Chambre des Métiers et de
l'Artisanat
31 rue Robert Mallet - BP 296
36006 Châteauroux
Tél : 02 54 08 80 18
l.roger@cm-indre.fr

• INDRE-ET-LOIRE (37)

CFA du bâtiment

Espace médiation
106/112 rue Marcel Cachin
37700 Saint-Pierre-des-Corps
Tél : 02 47 44 05 53
gaelle.pichereau@ccca-btp.fr

CFA de l'AFP de la ville de Tours

Espace médiation
8 allée Roger Lecotté
37100 Tours
Tél : 02 47 88 51 00
s.bodin@cfa-tours.net
m.rigaudiere@cfa-tours.net
mc.denoyel@cfa-tours.net

CFA agricole

Espace médiation
La Plaine
37230 Fondettes
Tél : 02 47 42 17 90
espacemediation-cfa.indre-et-
loire@educagri.fr

CFA interprofessionnel

Espace médiation
1 et 2 rue Philippe Lebon
ZI n°2
37300 Joué-lès-Tours
Tél : 02 47 78 47 16
espacemediation@cm-tours.fr

• LOIR-ET-CHER (41)

CFA du bâtiment

Espace médiation
15/17 rue André Boulle
41000 Blois
gregory.duly@ccca-btp.fr

CFA interprofessionnel

Espace médiation
12 rue François Billoux
41000 Blois
Tél : 02 54 74 14 73
n.jules@cfa41.fr

• LOIRET (45)

CFA du bâtiment

Espace médiation
79 rue du Petit Pont
45000 Orléans
Tél : 02 38 86 02 51
sandra.renoncourt@ccca-btp.fr

CFA CFA interprofessionnel

Espace médiation
5 rue Charles Péguy
BP 1927
45009 Orléans cedex 1
Tél : 02 38 62 75 29
espacemediation@cfacm45.fr

LES ADRESSES UTILES

LES POINTS D'ACCUEIL, D'INFORMATION ET D'ORIENTATION

• Les Centres d'Aide à la Décision des Chambres de Métiers et de l'Artisanat - Points apprentissage

CAD - point apprentissage du Cher

40 rue Moyenne - BP 249
18005 Bourges Cedex
Tél : 02 48 69 70 75
Fax : 02 48 69 78 10
cad18@cm-bourges.fr
www.cm-18.fr

CAD - point apprentissage d'Eure-et-Loir

Chambre de Métiers et de l'Artisanat
24 boulevard de la Courtille
28000 Chartres
Tél : 02 37 91 56 93
Fax : 02 37 91 56 98
service.cad@cm-28.fr
www.cm-chartres.fr

CAD de l'Indre

ZA des Chevaliers
31 rue Robert Mallet-Stevens
BP 296
36000 Châteauroux
Tél : 02 54 08 80 16
Fax : 02 54 08 80 08
cad@cm-indre.fr

CAD d'Indre-et-Loire

36/42 route de Saint-Avertin
37200 Tours
Tél : 02 47 25 24 21
Fax : 02 47 28 40 68
cad@cm-tours.fr

CAD du Loir-et-Cher

16 rue de la Vallée Maillard
41018 Blois Cedex
Tél : 02 54 44 65 69
Fax : 02 54 44 64 78
iberlu@cma-41.fr
www.cma-41.fr

CAD du Loiret

Chambre de Métiers et de l'Artisanat
11 rue de la Bretonnerie

45000 Orléans
Tél : 0 810 038 045
Fax : 02 38 54 66 76
cad@cm-loiret.fr
www.cm-45.fr

• Les Chambres de Commerce et d'Industrie et les Points « A »

«Point A» de la CCI du Cher

Esplanade de l'Aéroport
BP 54 - 18001 Bourges Cedex
Tél : 02 48 67 80 80
Fax : 02 48 67 80 99
infos@cher.cci.fr

CCI d'Eure-et-Loir

1 avenue Marcel Proust
BP 20062
28002 Chartres Cedex 1
Tél : 02 37 84 28 28
Fax : 02 37 84 28 29
Cguicheux@eureetloir.cci.fr

«Point A» de la CCI de l'Indre

16 Place Saint- Cyrano
36000 Châteauroux
Tél : 02 54 53 52 00
Fax : 02 54 53 52 19
accueil@indre.cci.fr

«Point A» de la CCI de Touraine

4 bis rue Jules Favre
BP 41028 - 37010 Tours Cedex 1
Tél : 02 47 47 20 00
Fax : 02 47 61 62 38

CCI du Loir-et-Cher

16 rue de la Vallée Maillard
41018 Blois Cedex
Tél : 02 54 44 64 00
Fax : 02 54 74 78 20
contact@loir-et-cher.cci.fr

«Point A» de la CCI du Loiret

23 place du Martroi
45044 Orléans Cedex 1
Tél : 02 38 77 77 77
Fax : 02 38 53 09 78
point-a@loiret.cci.fr

• Les Missions Locales et Permanences d'Accueil d'Information et d'Orientation

Mission locale de pays Sancerre-Sologne - Maison de l'emploi

27 avenue de la gare - BP 73
18700 Aubigny-sur-Nère
Tél : 02 48 58 35 91
Fax : 02 48 58 14 00
missionlocale@sancerresologne.fr

Mission Locale de Bourges

8 C Cour des Jacobins
18000 Bourges
Tél : 02 48 65 39 97
Fax : 02 48 70 88 19
mlbourges@missionlocalejeunes.fr

PAIO Loire Val d'Aubois

Parc Maurice Fuselier
18150 La Guerche-sur-l'Aubois
Tél : 02 48 74 24 09
paio-laguerche@wanadoo.fr

Mission locale

Place Jean MANCEAU
18500 Mehun-sur-Yèvre
Tél : 02 48 57 06 24
Fax : 02 48 57 01 65
emploi.paio@ville-mehun-sur-yevre.fr
antennehuh@missionlocalejeunes.fr
mc.labergerie@missionlocalejeunes.fr

Mission Locale Pays Berry

Saint - Amandois
Immeuble Le Racine
2 rue Racine
18200 Saint-Amand-Montrond
Tél : 02 48 82 10 35
Fax : 02 48 96 82 49
ml.pbsam@orange.fr

Mission locale Pays Berry Saint-Amandois Antenne de Châteaumeillant

1, place Saint-Blaise
18730 Châteaumeillant
Tél : 09.63.51.68.77
Fax : 02.48.56.47.72
E-mail : ml/pbsam@orange.fr

Mission locale Pays Berry**Saint-Amandois****Antenne de Dun-sur-Auron**

5 rue du Collège

18130 Dun-sur-Auron

Tél : 02 48 66 62 70

Fax : 02 48 66 62 79

ml.pbsam@orange.fr

PAIO

Mairie de Saint- Florent -sur-Cher

75 avenue Gabriel DORDAIN

18400 Saint-Florent-sur-Cher

Tél : 02 48 23 21 23

Fax : 02 48 55 60 20

p.a.i.o-mairie.de.stflorent@wanadoo.fr

PAIO

Maison des Cultures Professionnelles

28 avenue Pierre Séward

18100 Vierzon

Tél : 02 48 75 85 12

Fax : 02 48 75 50 91

paio.vierzon18@wanadoo.fr

Mission Avenir Jeunes de Chartres

10 rue des Blottes

28000 Chartres

Tél : 02 37 36 49 50

Fax : 02 37 36 77 97

contact@maj-chartres.fr

PAIO

1 rue des Empereurs

28200 Châteaudun Cedex

Tél : 02 37 94 05 05

Fax : 02 37 66 35 99

paio.chateaudun@wanadoo.fr

Mission Locale de Dreux

48, bis, rue Saint-Denis

28100 Dreux

Tél : 02 37 38 57 67

Fax : 02 37 42 93 68

mission.locale.dreux@wanadoo.fr

PAIO

2 rue Sainte-Anne

28400 Nogent-le-Rotrou

Tél : 02 37 52 57 71

Fax : 02 37 52 33 41

paiongt@wanadoo.fr

PAIO

1 rue des Écoles

36200 Argenton-sur-Creuse

Tél : 02 54 24 06 50

Fax : 02 54 24 01 08

paio.argenton-sur-creuse@wanadoo.fr

Mission Locale

15, place de la République

36000 Châteauroux

Tél : 02 54 07 70 00

Fax : 02 54 07 36 08

mission.locale@chateauroux.org

www.mission.locale.chateauroux.org

PAIO - ADEF

rue Georges Brassens

36100 Issoudun

Tél : 02 54 21 52 75

Fax : 02 54 21 78 32

paio.issoudun@wanadoo.fr

PAIO LE BLANC

28 rue Grande

BP 115 - 36300 LE BLANC

Tél : 02 54 37 27 27

mife.le.blanc@wanadoo.fr

Mission Locale Loire Touraine

19, rue de l'Île d'Or

BP 132 - 37401 Amboise

Tél : 02 47 30 41 64

Fax : 02 47 57 42 68

mlloiretouraine@wanadoo.fr

Mission Locale**Loire Touraine Antenne**

31 avenue du Maine

37110 Château-Renault

Tél : 02 47 56 07 29

Fax : 02 47 56 87 77

mlloiretouraine-chateaurenault@

wanadoo.fr

Mission Locale du Chinonais

2, place Tenkodogo

BP 138 - 37051 Chinon Cedex

Tél : 02 47 93 30 40

Fax : 02 47 93 39 18

mission.locale.chinon@wanadoo.fr

PAIO de la Touraine Côté Sud

1 place du Maréchal Leclerc

37600 Beaulieu-les-Loches

Tél : 02 47 94 06 46

Fax : 02 47 94 00 09

mlloches@orange.fr

www.ml-tourainecotesud.fr

Mission Locale de Touraine

10 place neuve

37000 TOURS

Tél : 02 47 31 39 15

mission.locale@mltouraine.com

Mission Locale du Blésois

15 avenue de Vendôme

41009 Blois Cedex

Tél : 02 54 52 40 40

Fax : 02 54 42 07 00

secretariat@mlblois.com

PAIO

19, rue de la Pierre

41200 Romorantin-Lanthenay

Tél : 02 54 76 23 22

Fax : 02 54 76 96 80

paioromo@wanadoo.fr

Mission Locale du Vendômois7, rue du XX^e Chasseur

41100 VENDOME

Tél : 02 54 77 14 87

Fax : 02 54 77 56 80

www.ml-vendomois.fr

Mission Locale du Montargois**et du Giennois**

31 avenue Chautemps

45200 Montargis

Tél : 02 38 98 73 60

Fax : 02 38 98 97 50

mission-locale-montargis@

wanadoo.fr

Mission Locale du Montargois**et du Giennois**

14 rue de l'Hôtel de Ville

45500 Gien

Tél : 02 38 67 25 62

Fax : 02 38 38 26 07

missionlocale-gien@wanadoo.fr

Mission Locale de l'Orléanais

9 boulevard de Verdun

45000 Orléans

Tél : 02 38 78 91 92

Fax : 02 38 78 91 88

Contact@mlo.fr

www.mlo.fr

Mission Locale du Pithiverais

2, mail Nord

45300 Pithiviers

Tél : 02 38 30 78 06

Fax : 02 38 80 87 77

ml.pithiverais@wanadoo.fr

LES CHAMBRES CONSULAIRES PAR DÉPARTEMENT ●

• Les Chambres de Métiers et de l'Artisanat

Chambre de Métiers et de l'Artisanat 18

40 rue Moyenne
BP 249 - 18005 Bourges Cedex
Tél : 02 48 69 70 71
Fax : 02 48 69 70 69
cm18@cm-bourges.fr
www.cm-18.fr

Chambre de Métiers et de l'Artisanat 28

24 boulevard de la Courtille
28000 Chartres
Tél : 02 37 91 57 00
Fax : 02 37 35 38 25
info.contact@cm-28.fr

Chambre de Métiers et de l'Artisanat 36

36000 Châteauroux
Tél : 02 54 08 80 00
Fax : 02 54 08 80 08
contacts@cm-indre.fr
www.cm-indre.fr

Chambre de Métiers et de l'Artisanat 37

36-42 route de Saint-Avertin
37200 Tours
Tél : 02 47 25 24 00
Fax : 02 47 28 40 68
formation@cm-tours.fr
www.cma37.fr

Chambre de Métiers et de l'Artisanat 41

16 rue de la Vallée Maillard
41018 Blois Cedex
Tél : 02 54 44 64 00
Fax : 02 54 78 92 75
cma41@cma-41.fr
www.cma-41.fr

Chambre de Métiers et de l'Artisanat 45

11 rue de la Bretonnerie
BP 2249 - 45012 Orléans Cedex
Tél : 02 38 62 09 22
Fax : 02 38 54 66 76
accueil@cm-loiret.fr

• Les Chambres d'Agriculture

Chambre d'Agriculture 18

2701 route d'Orléans
BP 10 - 18230 Saint-Doulchard
Tél : 02 48 23 04 00
Fax : 02 48 65 18 43
accueil@cher.chambagri.fr

Chambre d'Agriculture 28

10 rue Dieudonné Costes
28024 Chartres
Tél : 02 37 24 45 37
Fax : 02 37 24 45 90
accueil@eure-et-loir.chambagri.fr

Chambre d'Agriculture 36

24 rue des Ingrains
36022 Châteauroux Cedex
Tél : 02 54 61 61 00
Fax : 02 54 61 61 16
accueil@indre.chambagri.fr

Chambre d'Agriculture 37

38 rue Augustin Fresnel
BP 50 139
37171 Chambray lès Tours
Tél : 02 47 48 37 25
Fax : 02 47 48 17 36
apprentissage@cda37.fr
www.cad37.fr

Chambre d'Agriculture 41

11 rue Louis Joseph Philippe
41000 Blois
Tél : 02 54 55 20 00
Fax : 02 54 55 20 01
formation@loir-et-cher.chambagri.fr

Chambre d'Agriculture 45

13 avenue des Droits de l'Homme
45000 Orléans
Tél : 02 38 71 90 10
Fax : 02 38 71 90 60
patrick.moure@loiret.chambagri.fr

• Les Chambres de Commerce et d'Industrie

Chambre de Commerce et d'Industrie 18

Esplanade de l'aéroport
BP 54 - 18001 Bourges Cedex
Tél : 02 48 67 80 80
Fax : 02 48 67 80 99
Infos@cher.cci.fr

Chambre de Commerce et d'Industrie 28

5 bis avenue Marcel Proust
BP 20062 - 28002 Chartres Cedex 1
Tél : 02 37 84 28 28
Fax : 02 37 84 28 29
contact@eureetloir.cci.fr

Chambre de Commerce et d'Industrie 36

24 place Gambetta
36028 Châteauroux Cedex
Tél : 02 54 53 52 51
Fax : 02 54 34 17 77
contact@indre.cci.fr
www.indre.cci.fr/format/

Chambre de Commerce et d'Industrie 37

4 bis rue Jules Favre
BP 41028 - 37010 Tours Cedex 1
Tél : 02 47 47 20 00
Fax : 02 47 61 62 38
ccitouraine@touraine.cci.fr

Chambre de Commerce et d'Industrie 41

16 rue Vallée Maillard
41018 Blois Cedex
Tél : 02 54 44 64 00
Fax : 02 54 74 78 20
contact@loir-et-cher.cci.fr

Chambre de Commerce et d'Industrie 45

23 place du martroi
45044 Orléans Cedex 1
Tél : 02 38 77 77 77
Fax : 02 38 53 09 78
Point-a@loiret.cci.fr

LES SERVICES DE L'ÉTAT PAR DÉPARTEMENT ●

• Les Directions Régionales des Entreprises, de la Concurrence, de la Consommation, du Travail et de l'Emploi

UNITÉ TERRITORIALE du Cher

Centre administratif Condé
2 rue Victor Hugo
BP 510 - 18013 Bourges Cedex
Tél : 02 48 27 10 10
Fax : 02 48 65 04 37
ddtefp-cher@dirrecte.gouv.fr

UNITÉ TERRITORIALE d'Eure-et-Loir

Service formation professionnelle
13 rue du Docteur Haye
28019 Chartres Cedex
Tél : 02 37 18 79 00
Fax : 02 37 18 79 19
dd-28.direction@dirrecte.gouv.fr

UNITÉ TERRITORIALE de l'Indre DIRRECTE CENTRE

Cité administrative
Boulevard George Sand - BP 607
36020 Châteauroux Cedex
Tél : 02 54 53 80 53
Fax : 02 54 34 29 40
dd-36.direction@dirrecte.gouv.fr

UNITÉ TERRITORIALE d'Indre-et-Loire

Service apprentissage
8 rue Alexander Fleming
BP 2799 - 37027 Tours Cedex
Tél : 02 47 31 57 01
Fax : 02 47 31 57 04
dd-37.direction@dirrecte.gouv.fr

UNITÉ TERRITORIALE du Loir-et-Cher

Centre administratif
34 avenue Maunoury
41011 Blois Cedex
Tél : 02 54 55 85 70
Fax : 02 54 55 85 50
dd-41.alternance@dirrecte.gouv.fr

UNITÉ TERRITORIALE du Centre

12 Place de l'Étape
CS 85809
45058 Orléans Cedex 1
Tél : 02 38 77 68 00

UNITÉ TERRITORIALE du Loiret

25 rue Jean Jaurès
45200 Montargis
Tél : 02 38 95 07 50
Fax : 02 38 95 07 51

• Rectorat

Service Académique d'Inspection de l'Apprentissage

21 rue Saint-Etienne
45043 Orléans Cedex 1
Tél : 02 38 79 39 29
Fax : 02 38 79 38 03
Ce.saia@ac-orleans-tours.fr

• Direction Régionale de l'Agriculture et de la Forêt

Service régional de la formation et du développement

Cité administrative Coligny
131 faubourg Bannier
45042 Orléans Cedex 1
Tél : 02 38 77 40 30
Fax : 02 38 77 40 98
srfd.centre@educagri.fr

• Les Services Départementaux de l'Inspection du Travail de l'Emploi et de la Politique Sociale Agricole

SDITEPSA du Cher
Centre administratif Condé
Avenue du 95° de ligne
18013 Bourges Cedex
Tél : 02 48 23 75 06
Fax : 02 48 23 75 01

SDITEPSA d'Eure-et-Loir

15 place de la république
28019 Chartres Cedex
Tél : 02 37 20 50 43
Fax : 02 37 36 37 03

SDITEPSA de l'Indre

Boulevard George Sand
BP 589
36019 Châteauroux Cedex
Tél : 02 54 53 26 91
Fax : 02 54 53 26 06

SDITEPSA d'Indre-et-Loire

61 avenue de Grammont
BP 4111
37041 Tours Cedex
Tél : 02 47 70 82 73
Fax : 02 47 70 82 89
sditepsa.ddaf@agriculture.gouv.fr

SDITEPSA de Loir-et-Cher

34 avenue Maunoury
41011 Blois Cedex
Tél : 02 54 90 96 91
Fax : 02 54 90 96 96

SDITEPSA du Loiret

Cité administrative Coligny
131 faubourg Bannier
45042 Orléans Cedex
Tél : 02 38 77 41 93
Fax : 02 38 77 41 95
sditepsa.ddaf45@agriculture.gouv.fr

• Les Inspections du Travail des Transports

Inspection du Travail des Transports du Cher et de l'Indre

Centre administratif Condé
18000 Bourges
Tél : 02 48 55 46 70
Fax : 02 48 55 46 73

Inspection du Travail des Transports d'Eure-et-Loir

Bâtiment DDE
17 Place de la République
28019 Chartres Cedex
Tél : 02 37 20 41 63
Fax : 02 37 33 40 80

**Inspection du Travail des
Transports d'Indre-et-Loire et
Loir-et-Cher**

1 quai Portillon
37100 Tours
Tél : 02 47 88 24 50
Fax : 02 47 88 24 59
itt.tours@equipement.gouv.fr

**Inspection du Travail des
Transports du Loiret**

Cité administrartive coligny
Bâtiment A1
131 Faubourg Bannier
45042 Orléans
Tél : 02 38 52 47 93
Fax : 02 38 52 48 91

LES CONTACTS DE LA RÉGION CENTRE

**L'Indemnité Compensatrice
Forfaitaire**

suivi-financier-icf@regioncentre.fr
ou 02 38 70 27 58
ou 02 38 70 25 66
primes-apprentissage@
regioncentre.fr
ou 02 38 70 34 04
ou 02 38 70 25 18
ou 02 38 70 27 58
ou 02 38 70 25 66

**Fonctionnement conventionnel
des établissements**

fonctionnement-apprentissage@
regioncentre.fr
ou 02 38 70 32 69
ou 02 38 70 27 44

**Cellule de gestion Direction
de l'Apprentissage / Direction
des Formations Sanitaires et
Sociales**

gestion-DA-DF2S@regioncentre.fr
ou 02 38 70 32 84
ou 02 38 70 25 54

**Les effectifs des CFA et
Sections d'apprentissage**

effectifs-apprentissage@
regioncentre.fr
ou 02 38 70 35 70
ou 02 38 70 32 69

Plan d'investissements des CFA

investissement-apprentissage@
regioncentre.fr
ou 02 38 70 35 70
ou 02 38 70 32 69

Les projets de CFA

pedagogie-apprentissage@
regioncentre.fr
ou 02 38 70 32 10
ou 02 38 70 27 39
ou 02 38 70 31 70

**Carte des formations
professionnelles initiales**

carte-apprentissage@regioncentre.fr
ou 02 38 70 28 62
ou 02 38 70 28 40

**Le Trans'Europe Centre
Apprentissage**

Trans-europe-apprentissage@
regioncentre.fr
ou 02 38 70 35 70

**Demande de particulier en
matière d'apprentissage**

Particulier-apprentissage@
regioncentre.fr
ou 02 38 70 31 70
ou 02 38 70 34 49

**Les actions de promotion des
métiers**

02 38 70 34 49

Concours Graine de boîte

02 38 70 33 56

**Le programme Leonardo Da
Vinci**

02 38 70 34 91

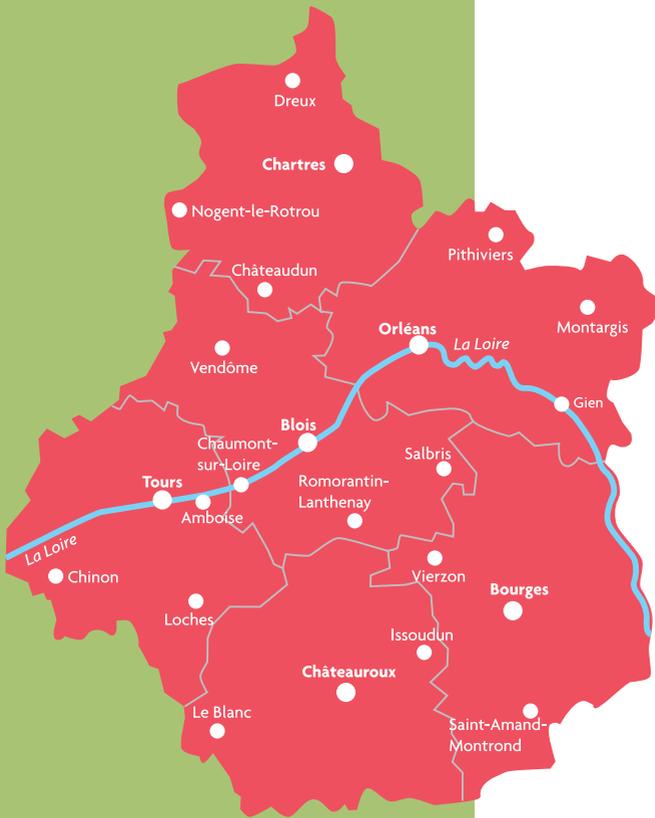
**Le chéquier culture et aux
« Arts apprentis »**

02 38 70 27 38

Le guide apprentissage

guide-apprentissage@regioncentre.fr
02 38 70 31 70
02 38 70 34 49





Conseil régional du Centre

Direction de l'Apprentissage

Tél . : 02 38 70 34 49

 **N° Vert 0 800 222 100**

Appel gratuit depuis un poste fixe

www.jeunesocentre.fr

9 rue Saint-Pierre-Lentin
45041 Orléans Cedex 1

Tél . : 02 38 70 30 30

Fax : 02 38 70 31 18

www.regioncentre.fr



Avec le concours du
Fonds Social Européen



www.regioncentre.fr



Région



Centre